

REVUE MUNICIPALE DE SIDI-BEL-ABBÈS

REDACTION - ADMINISTRATION - PUBLICITE : SECRETARIAT GENERAL DE LA MAIRIE - TEL. : 25-65





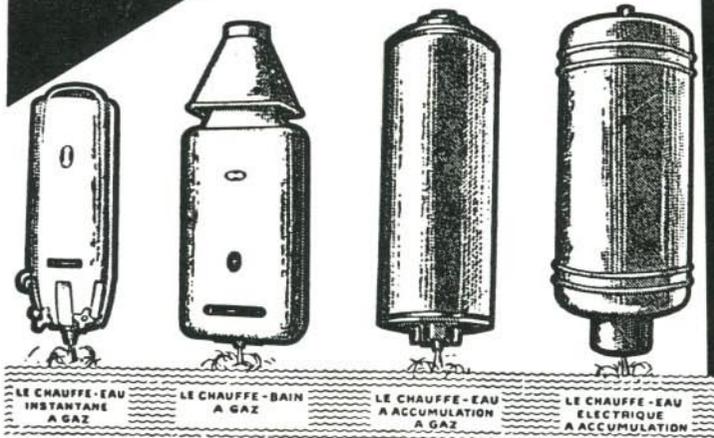
PAR

Caravelle
air algérie

LE PROBLÈME FAMILIAL DE
L'EAU CHAUDE

4
Solutions

vous sont offertes:



LE CHAUFFE-EAU INSTANTANÉ A GAZ

LE CHAUFFE-BAIN A GAZ

LE CHAUFFE-EAU A ACCUMULATION A GAZ

LE CHAUFFE-EAU ELECTRIQUE A ACCUMULATION

l'une de ces solutions convient à
VOTRE CAS PARTICULIER

E.G.A. *Vous conseillera*

DEPOSEZ VOS DISPONIBILITES FINANCIERES

A LA

CAISSE DE CRÉDIT MUNICIPAL D'ORAN

DE BONS A EMISSIONS

DEUX ANS 4,5 %
 UN AN 3,875 %
 SIX MOIS 3,25 %

(Exemption de l'impôt cédulaire)

Compte dépôts à vue

(retraits par chèques) 2,50 % l'an

4 RUE OZANAM, 4

C.C.C. ALGER 3.305.04

Téléphone : 225.97



Caravelle

L'AVION DU PROGRES
EN SERVICE
SUR

O R A N

PARIS
MARSEILLE
NICE
TOULOUSE
BORDEAUX

AIR FRANCE

LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

LES MEILLEURES QUALITÉS

AUX MEILLEURS PRIX

Prisunic

SIDI-BEL-ABBES



ASSOCIATIONS MUTUELLES AGRICOLES
DES ARRONDISSEMENTS
DE SIDI-BEL-ABBES ET DU TELAGH

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL
(CREDIT AGRICOLE - COOPERATIVES AGRICOLES)

SYNDICAT PROFESSIONNEL AGRICOLE
(UNION REGIONALE
DES SYNDICATS LOCAUX DE PRODUCTEURS)

COOPERATIVE AGRICOLE D'ACHAT
EN COMMUN ET D'APPROVISIONNEMENT
(ENGRAIS — SOUFRES — PRODUITS CHIMIQUES)

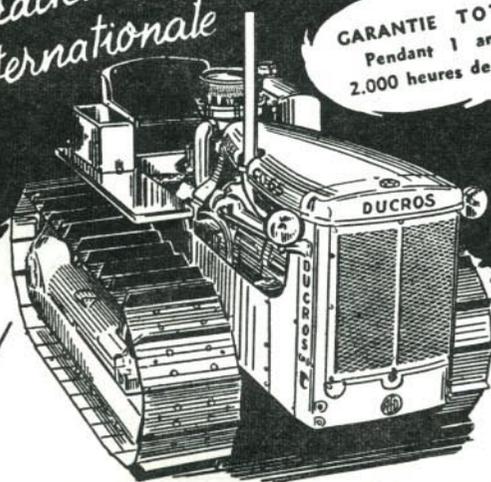
CAISSE REGIONALE D'ASSURANCES
MUTUELLES AGRICOLES
BEL-ABBES ASSURANCES TOUS RISQUES

MAISON de l'AGRICULTURE
8, rue Biancourt — SIDI-BEL-ABBES
Tél. : 20.01 - 20.61 - 24.62 et 30.04

DU CROS CD 65

*Un tracteur de classe
internationale*

GARANTIE TOTALE
Pendant 1 an ou
2.000 heures de marche



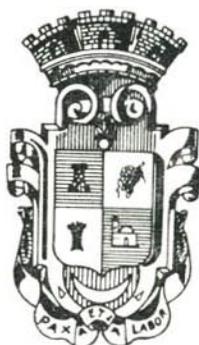
MOTEUR DIESEL
4 cyl. 120 x 140 - 1.500 t. m.

PUISSANCE
Moteur 65 C.V. à la barre 52 C.V.

DIRECTION
Embrayages multidisques

	VOIE ETROITE	VOIE NORMALE	VOIE LARGE
Largeur hors tout	1 m. 52	1 m. 75	2 m. 06
POIDS	5.400 kgs	5.600 kgs	5.800 kgs

REVUE MUNICIPALE DE SIDI-BEL-ABBÈS

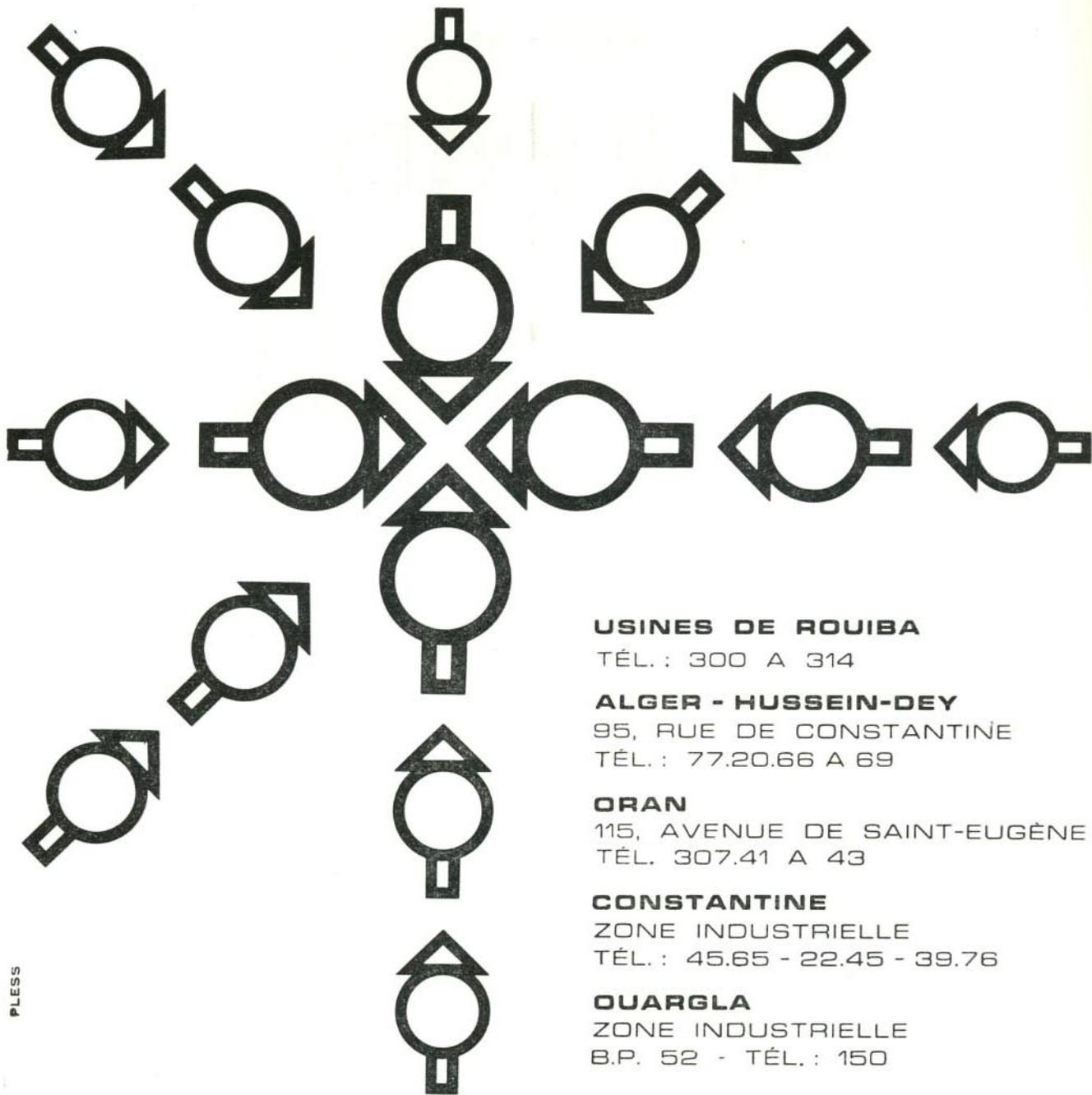


SOMMAIRE

— Documents inédits sur Sidi-Bel-Abbès	3
— Au Congrès National de l'Association des Ingénieurs des Villes de France et de la Fédération Internationale des Ingénieurs Municipaux	9
— Les Religions Orientales dans l'Afrique Ancienne	19
— La Vie dans la Cité	31

NOTRE COUVERTURE :

**L'Ecole Régionale d'Agriculture
de Sidi-Bel-Abbès**



PLESS

USINES DE ROUIBA

TÉL. : 300 A 314

ALGER - HUSSEIN-DEY

95, RUE DE CONSTANTINE
TÉL. : 77.20.66 A 69

ORAN

115, AVENUE DE SAINT-EUGÈNE
TÉL. 307.41 A 43

CONSTANTINE

ZONE INDUSTRIELLE
TÉL. : 45.65 - 22.45 - 39.76

OUARGLA

ZONE INDUSTRIELLE
B.P. 52 - TÉL. : 150

berliet algérie



**40 CONCESSIONNAIRES
EN ALGÉRIE ET AU SAHARA**

SUR SIDI-BEL-ABBÈS

(PROVINCE D'ORAN)

Notre Ville en 1860

A soixante kilomètres au sud d'Oran et sous le méridien de cette ville, au centre d'une vaste et fertile plaine arrosée par l'Oued-Mekerra, s'élève la ville de Sidi-bel-Abbès, habitée par une population de plus de 5.000 âmes, et entourée d'un territoire de 4.700 hectares, où se remarquent plusieurs exploitations rurales qui seraient dignes de fixer l'attention dans les contrées les plus fertiles de la France. L'on demanderait en vain aux enseignements de l'histoire ou aux récits des voyageurs ce qu'a été cette ville; on chercherait en vain sa situation sur les meilleures cartes géographiques ayant quelques années de date. Né d'hier, Sidi-bel-Abbès n'a point de passé: son histoire se confond avec celle de nos jours, car c'est au mois de janvier 1845 que pour la première fois son nom a attiré l'attention publique, et c'est quatre ans plus tard, au mois de janvier 1849, que sa première maison a été construite.

Comment en si peu de temps une ville a-t-elle pu naître, grandir et atteindre un degré de prospérité capable d'exciter l'envie de villes âgées de presque autant de siècles que notre jeune cité compte d'années? quelle est la population qui l'habite? quelles sont ses espérances d'avenir? Tel est le sujet de cette étude.

La nécessité d'observer et de contenir les riches et nombreuses tribus qui formaient la puissante confédération des Beni-Ahmer, l'une des plus remuantes et des plus habilement travaillées par les partisans de l'émir Abd-el-Kader, déterminait l'autorité française à occuper leur territoire. Une colonne, partie d'Oran le 12 juin 1843, arriva le 17 au milieu de ces tribus, et, le lendemain, les soldats commençaient à construire sur la rive droite de la Mekerra, en face et à peu de distance de la Koubba (1) de Sidi-bel-Abbès, une redoute qui prit le nom de ce marabout. Des baraques en planches servirent de logement à la troupe, d'hôpital, de magasins des subsistances militaires, etc. Il était facile, de ce point avancé, de se porter rapidement sur les tribus dans lesquelles l'agitation se manifestait.

Dans les premiers jours de 1845, une forte colonne était partie pour aller chez les Ouled-Seliman, emmenant tous les hommes valides, et laissant la garde de la redoute aux convalescents et aux hommes hors d'état de supporter les fatigues de la marche. Le 30 janvier, au matin, cette faible garnison voit une bande d'Arabes se diriger vers la redoute, sans apparence hostile. Les hommes qui la composent, couverts de haillons, n'ayant qu'un simple bâton à la main, et récitant des prières, se présentent devant la redoute, où on les laisse pénétrer sans défiance, croyant qu'ils vont en pèlerinage à la koubba voisine, et que la curiosité seule leur fait visiter un établissement aussi nou-

veau pour eux. Tout à coup, le dernier se précipite sur le factionnaire de la porte d'entrée, sorti la veille de l'hôpital, et, d'un coup de son bâton, le renverse dans le fossé. En même temps, ceux qui étaient entrés, tirant des armes cachées sous leurs burnous, se ruent sur nos soldats surpris par une attaque si subite et si imprévue. Mais cette surprise dure peu. Grâce au sang-froid et à l'énergie de l'officier comptable de l'hôpital militaire, les soldats les plus valides se rallient, reprennent l'offensive, et mettent bientôt en déroute ces fanatiques, qui cherchent en vain à fuir; la porte de la redoute avait heureusement été fermée dès le commencement de l'attaque pour prévenir l'introduction de nouveaux ennemis. Ces insensés furent tous exterminés: il en était entré cinquante-huit; pas un seul ne sortit. De notre côté, nous avons eu six hommes tués et vingt-six blessés, parmi lesquels l'officier comptable, qui eut la main traversée par une balle.

Les représailles furent promptes et énergiques. La tribu des Ouled-Brahim, d'où étaient sortis ces malheureux fanatiques, à laquelle appartenait le marabout dont les prédictions les avaient excités, fut sévèrement châtiée. On lui fit vingt prisonniers, dont le plus compromis fut condamné à mort par le conseil de guerre d'Oran.

Ce fait d'armes est le seul qui s'attache au nom de Sidi-bel-Abbès. Son histoire, toute pacifique désormais, n'est plus que celle du développement de la population et de la colonisation. Le stationnement sur ce point d'une forte garnison y attira quelques cantiniers et quelques-uns de ces marchands qui suivent toujours les soldats. — Ceux-ci attirèrent à leur tour quelques jardiniers, quelques ouvriers d'art, et il se forma autour de la redoute un noyau de population installée sous des tentes, des gourbis ou cabanes en branchages, et des baraques en planches. La fertilité

(1) Les Arabes ont l'habitude de construire sur le lieu de sépulture de leurs marabouts (hommes vénérés par la sainteté de leur vie et leur religieuse observation des règles du Koran) ou en leur honneur, des monuments appelés « koubba », composés d'une petite salle carrée, sans autre ouverture que la porte d'entrée, et surmontée d'une coupole. Ces koubbas ont été appelées marabouts par nos soldats, qui ont ainsi désigné le monument par le titre du personnage dont il recouvre les restes, ou en l'honneur duquel il a été élevé. — A la koubba ou marabout de Sidi-bel-Abbès, le dôme est remplacé par une toiture de tuiles vernissées en forme de pyramide à quatre faces. Cette disposition se remarque dans quelques marabouts de l'intérieur de la province d'Oran.

du territoire environnant, devenu propriété de l'Etat par suite de l'émigration au Maroc des Beni-Ahmer, au nombre de 25.000, l'abondance de ses eaux, sa salubrité, sa position avantageuse au point de vue stratégique, déterminèrent le gouvernement à occuper ce point d'une manière définitive; un décret, en date du 5 janvier 1849, y créa une ville de 2 à 3.000 habitants, et lui donna le nom de Sidi-bel-Abbès.

Les colons accoururent avec empressement; de nombreuses concessions furent accordées, et la ville naissante ne tarda pas à atteindre un haut degré de prospérité.

Mouvement de la population. — La population qui, en 1837, était de 431 habitants, s'était élevée à 4.618 en 1859. En voici la décomposition par nationalités: Français, 2.157; Espagnols, 2.046; Italiens, 147; Anglo-Maltais, 13; Belges et Hollandais, 56; Allemands, 168; Polonais, 19; Suisses, 6; Anglais, 2; Russes, 2; Moldave, 1; Valaque, 1. — Total, 4.618.

Au milieu de ces Européens vit une population indigène de 641 individus, laquelle se composait de la manière suivante au 31 décembre 1859: musulmans (Maures et Arabes), 102; nègres, 148; israélites, 391; total, 641.

La population totale de Sidi-bel-Abbès était donc de 5.258 âmes au 31 décembre 1859.

L'intérieur de la ville renferme 3.414 habitants; le surplus, au nombre de 1.845, habite la banlieue.

Enfin, cette population, envisagée sous le rapport du sexe et de l'âge, donne les résultats suivants: hommes, 1.964; femmes, 1.298; garçons, 1.112; filles, 885; total, 5.259.

Le nombre des naissances a suivi la progression du chiffre de la population; ce nombre qui n'avait été que de 20 en 1848, a été, en 1859, de 224, dont 119 garçons et 105 filles; chez les Français, si l'on compare le nombre total des naissances à l'effectif de la population, on reconnaît qu'il y a eu 4,34 naissances par 100 habitants; parmi la population espagnole, cette proportion est de 4,18. La statistique du mouvement des naissances, depuis l'année 1847, constate une diminution constante du nombre des naissances naturelles et l'augmentation de celui des enfants légitimes. Ce résultat est un indice certain de la tendance de la population vers la constitution de la famille, tendance qui est encore démontrée par le nombre toujours croissant des mariages contractés chaque année.

Le dépouillement des registres de l'état civil a donné lieu de remarquer:

1° Que les mariages contractés entre Français et étrangères ou Françaises et étrangers ont eu lieu principalement entre individus originaires des départements situés sur la frontière de l'Allemagne (Meuse, Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin), et Allemands de la Prusse et de la Bavière rhénane, du grand-duché de Bade, etc.;

2° Que les hommes espagnols s'allient uniquement avec les femmes de leur nation (il n'y a qu'une seule exception résultant du mariage d'un Espagnol avec une femme d'origine italienne), tandis que ces dernières s'unissent avec d'autres Européens, principalement avec les Français;

3° Qu'il n'y a qu'un seul mariage entre un Français et une femme arabe, et qu'il n'y en a pas un seul d'une femme israélite avec un autre qu'un de ses coreligionnaires.

En 1859, le chiffre des décès a été de 136 individus, dont 88 hommes et 48 femmes.

Le résumé suivant a pour but de présenter les résultats du mouvement de la population dans cette localité sous une forme qui permettra de les comparer facilement avec ceux qu'a donnés M. Mathieu, dans l'annuaire du bureau des longitudes, pour la France entière:

Quand il naît un enfant naturel, il en naît 5,78 ou près de 6 légitimes: en France il en naît 13,04 ou plus de 13: le nombre des enfants naturels a donc été ici plus du double de ce qu'il est en France. La diminution constante du nombre de ces naissances permet d'espérer que dans peu d'années elles seront descendues aux mêmes proportions qu'en France.

Les décès masculins surpassent les décès féminins, mais le rapport est beaucoup plus considérable qu'en France: en représentant les premiers par 55 tant ici qu'en France, les seconds sont représentés ici par le nombre 54. Ce résultat ne surprendra pas si l'on considère que dans ce pays la proportion de la population masculine à la population féminine est beaucoup plus considérable qu'en France.

On compte un mariage pour 147,54 ou, en nombres ronds, pour 148 habitants: il y en a donc moins qu'en France, où l'on en compte un pour 130 habitants.

On compte un décès pour 45,63 ou, en nombres ronds, 46 habitants: en éliminant l'année 1847 qui n'a donné que 2 décès pour 431 habitants, on trouvera un décès pour 31,48 ou 31 habitants: la proportion en France est de un décès pour 39 habitants. Si l'on réfléchit que ces résultats sont donnés en France par une population née et ayant vécu sur le sol de la patrie, tandis qu'ici la population se compose d'individus qui y sont arrivés le plus souvent dans un âge déjà avancé, qui ont eu en outre à supporter les fatigues de l'acclimatation et de leur installation sur une terre complètement inculte, on reconnaît que ce rapport tend à démontrer que les chances de mort ne sont pas plus nombreuses ici qu'en France.

Enfin, on compte une naissance sur 23,50 ou 23 habitants, tandis qu'en France il n'y en a qu'une sur 32,60 habitants: le nombre des naissances est donc notablement plus élevé ici qu'en France.

Il n'est pas inutile de répéter que les résultats qui viennent d'être indiqués sont déduits d'un trop petit nombre d'observations pour qu'ils puissent être considérés comme donnant les lois du mouvement de la population à Sidi-bel-Abbès, mais ils indiquent le sens de ce mouvement et montrent sa tendance à se rapprocher de celui de la France. C'est ce qui peut faire excuser les développements, trop longs peut-être, donnés à ce sujet.

Agriculture. — L'agriculture forme la principale occupation des habitants de Sidi-bel-Abbès: 1.803 d'entre eux s'y consacrent exclusivement, et un nombre qui ne peut être évalué à moins de 600 mène de front l'exploitation d'un commerce ou d'une industrie quelconque et celle d'une propriété rurale. Ainsi des bouchers, des boulangers, des forgerons, etc., tout en exerçant leur profession dans l'intérieur de la ville, font cultiver une propriété rurale par des serviteurs, ce qui porte à 2.400 le nombre des personnes livrées à l'agriculture.

Le territoire cultivable de Sidi-bel-Abbès, ayant une superficie de 4.603 h. 61 a. 52 c., est partagé entre 812 concessionnaires.

Il est divisé jusqu'à ce jour en deux parties bien distinctes: la partie non arrosée et la partie arrosée.

La première, dont la superficie est de 4.506 h. 49 a. 40 c., où dominent les sols argilo-calcaires, ne reçoit que l'eau des pluies et ne peut, en raison de la sécheresse des étés, être cultivée qu'en céréales: l'abondance des récoltes est soumise, comme en France, à la quantité de pluie qui tombe. Les deux tiers environ de cette superficie sont défrichés et livrés à la culture, il serait sans intérêt de suivre le mouvement annuel des défrichements: il a été constamment proportionnel à l'accroissement de la popu-

lation. Le tableau suivant fait connaître, pour les trois dernières années, les étendues ensemencées et les résultats

de la récolte pour chacune des trois espèces de céréales exclusivement cultivées dans ce pays.

Années	Superficies totales cultivées	BLE TENDRE				BLE DUR				ORGE			
		Etendue	Quantités	Poids moyen	Rendement moyen	Etendue	Quantités	Poids moyen	Rendement moyen	Etendue	Quantités	Poids moyen	Rendement moyen
		cultivée	récoltées	par hectol.	par hectare	cultivée	récoltées	par hectol.	par hectare	cultivée	récoltées	par hectol.	par hectare
hectares	hectares	hectol.	kil.	hectol.	hectares	hectol.	kil.	hectol.	hectares	hectol.	kil.	hectol.	
1857	2309	1168	14.366	80	12,30	692	7196	81	10,40	476	5712	68	12,00
1858	2516	1264	7.487	79	7,80	805	5957	81	12,16	647	3629	57	10,80
1859	2840	1120	10.080	80	9,00	940	9870	82	10,50	780	8580	57	11,00

L'année 1858 a été signalée par une sécheresse exceptionnelle qui a considérablement nui au succès de la récolte : les années 1857 et 1859, bien que un peu moins mal partagées, n'ont guère donné cependant qu'une bonne demi-récolte.

On peut évaluer les rendements moyens dans les bonnes années ordinaires :

Pour le blé tendre à 15 hectolitres par hectare.

Pour le blé dur à 16 ou 17 hectolitres par hectare.

Et pour l'orge à 15 hectolitres par hectare.

Ces chiffres expliquent la préférence que les colons marquent pour la culture du blé dur, préférence que justifie encore la nature plus rustique de ce blé, qui lui permet de résister à la sécheresse mieux que le blé tendre.

La quantité de semence employée par hectare est de 1 hectolitre pour le blé tendre et le blé dur, et de 1 h. 32 pour l'orge.

Les cultivateurs de ce pays sont trop récemment installés, pour avoir les moyens d'action que nécessiterait l'étendue de leurs propriétés, ils n'ont que très peu de bétail, et par conséquent ne peuvent donner à leurs terres ni toutes les façons ni tous les engrais dont elles auraient besoin. Les trois quarts des terres comprises dans le tableau ci-dessus n'ont reçu qu'un seul labour et n'ont pas eu un atome d'engrais, il est facile d'apprécier quelle fâcheuse influence cette agriculture toute primitive a exercé sur le produit de chaque récolte.

Cependant cet état de choses tend à s'améliorer. La situation pécuniaire des colons devient meilleure d'année en année, et le nombre des têtes de bétail s'accroît proportionnellement.

Ce qui précède s'applique à la majorité des colons, arrivés dans ce pays avec de faibles ressources et ayant des concessions de 15 à 30 hectares en moyenne. D'autres cultivateurs qui ont apporté des capitaux importants, ont des propriétés suffisamment peuplées de bétail, fumées et cultivées comme en France. Les produits élevés qu'ils en obtiennent, sont un utile exemple et un puissant encouragement pour les autres, et tout donne l'espoir que l'augmentation du nombre des animaux et le perfectionnement des procédés de culture ne tarderont pas à faire produire à la terre tout ce que l'on peut attendre de son admirable fertilité, fertilité dont le fait suivant pourra donner une

idée : c'est que des terres qui depuis six ou huit ans sont chaque année ensemencées en céréales, sans avoir jamais reçu la moindre fumure, rendent néanmoins jusqu'à 10 ou 12 fois la semence et ne présentent aucun symptôme d'épuisement. Que ne peut-on pas espérer de terres pareilles lorsqu'il sera possible de leur appliquer les procédés d'une culture perfectionnée ! L'Afrique, qui était autrefois appelée le grenier de Rome sera certainement un jour le grenier de la France.

La partie arrosée du territoire a une superficie de 97 h. 12 a. 12 c. Elle est divisée en un grand nombre de parcelles ayant de 10 à 20 ares de superficie, et formant tout autour de la ville une ceinture de jardins irrigués au moyen d'une prise d'eau pratiquée à la Mekerra et donnant un volume de 167 litres par seconde : quelques parcelles, beaucoup moins nombreuses, ont une étendue plus considérable, atteignant deux ou trois hectares. Cette partie du territoire est défrichée en totalité : c'est là qu'ont été faits les travaux de culture les plus importants, vingt mille pieds d'arbres, abricotiers, pêcheurs, amandiers, poiriers, etc., y ont été plantés et y réussissent admirablement. C'est là également que se cultivent les légumes destinés à la consommation locale ; que se fait en grand la production des melons et des pastèques, dont les Espagnols et les Arabes font une si grande consommation pendant l'été ; mais la culture qui occupe la plus grande partie de ces terres arrosées ainsi que celles situées en dehors de cette zone et où des circonstances particulières ont permis d'irriguer soit avec les eaux de la rivière, soit avec celles que fournissent les norias, la culture qui donne les plus beaux produits et qui a le plus puissamment contribué à la prospérité de Sidi-bel-Abbès, c'est celle du tabac. Introduite dans cette contrée en 1850, elle s'y est rapidement propagée par les bénéfices importants qu'elle a donnés, et qui ne peuvent être évalués à moins de 1.300 fr. par hectare, déduction faite de tous les frais. Cette moyenne, déjà si élevée, est celle des grandes exploitations, où la plantation, la culture et la préparation du tabac sont nécessairement moins soignées que sur les petites plantations, ces dernières, qui n'ont guère que 20, 25 et 30 ares de superficie et qui sont les plus nombreuses dans ce pays, largement fumées et tenues avec autant de soin qu'un jardin d'agrément, donnent des bénéfices nets qui attei-

gnent 1.800 fr. et jusqu'à 2.100 fr. par hectare.

Il serait intéressant de suivre année par année les développements de cette riche culture, malheureusement les

documents manquent pour les premières années, et ce n'est qu'à partir de 1857 qu'ils existent : ils sont résumés dans le tableau suivant.

Années	Nombre des planteurs	Superficies plantées	Quantité des produits	Valeur des produits	Prix moyen du quintal métrique
		hectares	kilogr.	fr.	fr.
1857	62	25	37.500	33.750	90
1858	114	80	160.000	156.800	98
1859	135	123	293.000	290.070	99

La régie des tabacs de France achète la presque totalité de ces produits et les paye par quintal métrique, 130 fr. la première qualité, 110 fr. la seconde et 90 fr. la troisième.

Le commerce achète le surplus, pour la consommation locale.

La régie achète chaque année en Algérie six millions de kilogrammes de tabac pour les besoins de ses manufactures. Cette quantité, qui avait à peine été atteinte les années précédentes, par la production algérienne, a été dépassée en 1859, et l'on touche au moment où les achats de la régie et ceux du commerce local ne suffiront plus à absorber les produits de la culture algérienne. Cette situation a attiré l'attention de l'administration qui, par ses sages conseils et sa haute influence, engage les planteurs à chercher dans le commerce étranger de nouveaux débouchés. Tout permet d'espérer qu'ils les trouveront aisément, et que la bonne qualité de leurs tabacs due à un sol et à un climat singulièrement favorables à cette culture, ainsi qu'à des procédés de production constamment améliorés, les fera rechercher avec empressement. Il est donc permis de prédire le plus bel avenir à cette branche de l'industrie agricole, qui n'a d'autres limites que celles des terres irrigables. Et encore peut-on espérer que l'expérience amènera les planteurs à reconnaître que leurs tabacs exigent moins d'eau qu'ils ne leur en donnent, de sorte qu'avec une quantité déterminée d'eau ils arriveront à produire le double peut-être de ce qu'ils produisent aujourd'hui.

Quelques essais de lin et de garance ont donné les plus beaux résultats ; mais la difficulté du placement des produits a éloigné les colons de ces cultures, qui sont cependant appelées à un bel avenir dans ce pays.

Le mûrier vient parfaitement ici, et les éducations de vers à soie qui y ont été entreprises ont réussi de la manière la plus avantageuse. On exposera plus loin les mesures prises par l'administration locale pour développer la production de la soie, qui sera pour les colons une nouvelle source de prospérité.

La culture du coton a été essayée ici, mais la belle saison n'est pas assez longue pour amener les fruits du cotonnier à maturité.

Commerce et industrie. — Le commerce est fort actif à Sidi-bel-Abbès ; il fournit aux habitants de la ville et à tous ceux de la contrée environnante tous les objets de consommation, tels que tissus de laine, de soie, de coton, etc., porcelaine, cristaux, poterie, denrées coloniales, vins, quincaillerie, bijouterie, meubles, etc. ; réexporte en France la partie des récoltes qui excède les besoins de la consommation locale, des farines, des laines, etc.

L'industrie est encore peu développée, ainsi qu'on doit l'attendre d'un pays aussi nouveau : trois brasseries, deux tanneries, quatre briqueteries, deux moulins à deux paires de meules chacun, quelques ateliers de charpente et de charronnage, de serrurerie et de menuiserie, voilà tout ce qu'elle présente en ce moment.

Pendant longtemps encore son rôle se bornera très probablement à satisfaire aux besoins du pays et à rendre les productions de l'agriculture d'une exportation plus facile et moins dispendieuse. L'abaissement du taux de l'intérêt de l'argent, encore si élevé ici, et l'accroissement de la population, qui rendra la main-d'œuvre moins élevée en même temps qu'il développera la production locale sur de plus larges bases, contribueront puissamment à amener ce résultat.

Marchés. — Il y a trois marchés à Sidi-bel-Abbès :

1° Un marché quotidien, qui se tient sous une magnifique halle couverte, et où se vendent les fruits, légumes, volailles, poissons, etc., destinés à la consommation journalière. Il est approvisionné par les propriétaires des jardins qui environnent la ville, et il s'y fait pour 2.000 francs environ d'affaires chaque jour.

2° Un marché aux grains, ouvert aussi tous les jours sous un emplacement couvert. Il est très fréquenté pendant les mois qui suivent la moisson. Malgré les mauvaises récoltes des trois dernières années, on ne peut pas évaluer à moins de 200.000 francs les affaires qui s'y sont traitées chaque année. Ce chiffre ne représente qu'une faible partie du mouvement de fonds auquel donne lieu le commerce des céréales, le plus grand nombre des propriétaires aimant mieux vendre directement leurs récoltes aux négociants qui font ce genre d'affaires que de les apporter sur les marchés.

3° Un marché hebdomadaire, connu sous le nom de « marché arabe », occupant une superficie de quatre hectares, à trois cents mètres environ de la ville. Il se tient tous les jeudis et est très fréquenté, non seulement par les Arabes, mais aussi par les Européens. Les premiers y apportent du miel, de la cire, de la volaille, des œufs, du henné, du beurre, des nattes, des vases et ustensiles en bois fabriqués par eux, des étoffes de laine grossière servant à faire les tentes, des burnous, etc. Au printemps, les nomades du Sud, les Beni-Matar, les Djafras, etc., y apportent des quantités considérables de laine, qui sont achetées pour être exportées en France ; des négociants maures de Tlemcen y viennent vendre des tapis, des tissus et des chaussures de fabrique indigène ; les israélites y vendent presque seuls des tissus de coton de fabrique française, la bijouterie indigène, de la parfumerie commune, de la droguerie composée principalement de substances

la commune de Sidi-bel-Abbès une subvention de 3.000 fr. pour l'aider dans leur construction.

Secours médicaux. — Enfin deux médecins de colonisation, résidant à Sidi-Bel-Abbès, donnent gratuitement aux indigents leurs soins et les médicaments dont ils ont besoin.

On a vu, par tout ce qui précède, que la ville de Sidi-bel-Abbès a déjà atteint un degré de prospérité remarquable.

Elle est appelée à un avenir plus brillant encore que son passé.

Régime des eaux. — Un nouveau système de répartition des eaux de la Mekerra, actuellement en cours d'exécution et qui étendra sur 400 hectares les bénéfices des irrigations d'été concentrées jusqu'à ce jour sur une superficie de 97 hectares, donnera une nouvelle impulsion à l'agriculture, et en permettant d'arroser l'hiver environ 4.000 hectares de terre, les soustraira à l'influence désastreuse des sécheresses et assurera en tout temps le succès de leurs récoltes.

Voies de communication. — On a vu précédemment que des relations commerciales assez importantes sont déjà établies entre Sidi-bel-Abbès et Tlemcen ; mais ces deux villes ne communiquant que par des sentiers praticables seulement aux bêtes de somme, ces relations sont entièrement entre les mains des indigènes. L'ouverture d'une route carrossable à laquelle on travaille en ce moment, donnera un grand accroissement à ces relations ; où les deux villes trouveront un mutuel avantage : c'est ce que démontre le fait suivant : au mois de novembre 1858, la farine se vendait 38 fr. le quintal métrique à Sidi-bel-Abbès, et 45 fr. à Tlemcen : en même temps l'huile d'olive valait 1 fr. le litre dans cette dernière ville et 1 fr. 50 c. dans la première : quel avantage pour toutes deux si Sidi-bel-Abbès avait pu envoyer des farines à Tlemcen et en retirer l'huile

Cette route permettra aussi de livrer à la colonisation européenne les belles et fertiles plaines qu'elle doit traverser, et où de nombreuses populations pourront en toute sécurité trouver une aisance assurée dans la pratique de l'agriculture.

La route de Sidi-bel-Abbès à Mascara, également commencée, donnera aussi naissance à de nouvelles relations, moins avantageuses cependant que celles qui s'établiront avec Tlemcen, Mascara ayant les mêmes productions que Sidi-bel-Abbès.

En résumé, les moyens de développer la prospérité de Sidi-bel-Abbès sont :

1° l'augmentation de la surface des terres irriguées obtenue soit en prenant un volume d'eau plus considérable sur la Mekerra, soit au moyen de barrages destinés à emmagasiner, s'il est permis de parler ainsi, pour les employer pendant l'été, les eaux qui se perdent inutilement pendant l'hiver ; des projets dans ce but sont à l'étude.

2° l'extension de la colonisation sur le territoire dont cette ville occupe le centre, et pour lequel elle sera le marché principal, celui où les cultivateurs viendront vendre leurs produits et s'approvisionner des objets nécessaires à leurs familles ou à leurs exploitations : ce territoire, qui forme en quelque sorte le bassin de la Mekerra, peut-être

considéré comme limité à l'est par l'oued Tenira et l'oued el Hammam, à l'ouest par l'Isser, et au nord par les montagnes de l'Atlas, qui le séparent des vastes plaines des environs d'Oran.

3° L'ouverture de nouvelles voies de communication, parmi lesquelles celle de Tlemcen occupe incontestablement le premier rang : le chemin de fer qui doit relier Tlemcen à la mer passera à Sidi-bel-Abbès : l'établissement de cette ligne sera le plus énergique moyen de développement que puisse recevoir ce pays.

Il y a douze ans, les environs de la Koubba de Sidi-bel-Abbès ne présentaient au regard qu'un immense plateau marécageux, couvert de broussailles, au milieu desquelles s'élevait, solitaire, une redoute en terre où quelques soldats s'abritaient sous des baraques en planches. Aujourd'hui marécages, broussailles et redoute ont disparu pour faire place à une jolie petite ville à la physionomie toute française, aux rues larges, bien alignées, et bordées de maisons d'une élégante simplicité, aux places vastes et plantées d'arbres magnifiques ; noyée dans un forêt de verdure en pleine activité. Une population nombreuse jouissant d'une aisance, fruit de son travail, anime toute cette contrée, lui donne un aspect plein de sévérité et de vie, et, par ce qu'elle a déjà fait, permet d'apprécier ce qu'elle pourra faire encore quand de nouveaux éléments de travail seront livrés à son courage et à son intelligente activité.

L'emplacement où s'élève cette ville ne se recommandait par aucun souvenir du passé. Les Romains, nos prédécesseurs dans la colonisation de l'Afrique septentrionale, n'y ont laissé aucune trace de leur occupation ; rien n'indique qu'ils aient même donné un nom à cette localité. Sidi-bel-Abbès est donc une création toute française, et cette ville, née de nos jours et sous nos yeux, dont le développement et la prospérité sans exemple sont dus aux mesures pleines de sollicitude et de sagesse de l'administration supérieure, est assurément l'un des plus beaux échantillons de l'œuvre admirable et trop peu connue, même dans notre patrie, que la France accomplit en Afrique.

Il y aurait injustice à terminer cette notice sans reconnaître hautement les immenses services rendus à Sidi-bel-Abbès par l'ancien 1^{er} régiment de la légion étrangère, devenu 2^e régiment étranger, qui y a constamment tenu garnison. Les colons ont trouvé dans les rangs de ce régiment une aide désintéressée et bien précieuse, surtout dans les premiers temps lorsque les ouvriers faisaient presque complètement défaut dans un pays à peine peuplé. Le souvenir de ces services est resté dans la mémoire des habitants, et l'union la plus cordiale règne entre eux et ce régiment. Aussi, quand il est revenu ici après avoir pris une part glorieuse au siège de Sébastopol et à l'immortelle campagne d'Italie, sa rentrée a été une fête de famille pour la ville de Sidi-bel-Abbès : l'administration municipale a été heureuse de consacrer ces souvenirs de cordialité et en même temps de rendre hommage à l'armée d'Italie et à son auguste général en donnant à l'une des rues de la ville le nom du colonel de Chabrière, tué à la tête de son régiment à la bataille de Magenta.

Comte A. VILLETARD DE PRUNIERES.

Au Congrès National de l'Association des Ingénieurs des Villes de France et de la Fédération Internationale des Ingénieurs Municipaux

Dieppe 12-12-14 Juin 1961

Brighton 15-16-17 Juin 1961

Les 12, 13 et 14 juin 1961 s'est tenu au Casino de Dieppe le Congrès National de l'Association des Ingénieurs des Villes de France.

Comme l'an passé ces importantes assises des Techniciens Municipaux furent suivies par de nombreuses personnalités de l'Administration, des Elus et de l'Industrie.

La séance inaugurale fut présidée par Monsieur CHAUSSE, Préfet de Seine Maritime en présence de Monsieur J. Juilhard, Sous-préfet de Dieppe, de MM. de MONTALEMBERT, vice-président de Sénat ; R. MONGUILLON, maire du Havre, représentant l'Association des Maires de France ; E. GUEIRARD, conseiller général, maire de Dieppe ; GARANCHER ingénieur en chef du ministère de la Construction ; LIZEE, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de Seine Maritime ainsi que de nombreuses autres personnalités et Elus.

Disons tout de suite que c'est dans le nouveau Casino de Dieppe fraîchement inauguré par Monsieur BURON, ministre des Travaux Publics, que se sont tenues les séances de travail.

A la tribune d'honneur avaient pris place MM. CAZEAU (Dieppe) président de l'Association des I.V.F. ; P. DEJOU, (Vincennes) Secrétaire général ; A. COSTE, (Brest) trésorier ; les membres des Associations étrangères dont MM. J.L. BECKETT, ancien président de l'Institut of Municipal Engineers, président de la Fédération Internationale des Ingénieurs Municipaux ; VAN WINGHEM, président de la Fédération des Ingénieurs des Provinces, Villes et Communes belges ; JOTTHIER, secrétaire de l'Association belge ; PENNOCK, secrétaire et VERHOEF, délégués de la Véréninging van Directeuren van Geneentewerken (Pays-Bas) ; HOEST-MADSEN, secrétaire de la Stads of Havningsingenioren I. DANMARK (Association danoise des Ingénieurs des Villes et des Ports).

LES SEANCES D'ETUDES

A la première séance de travail, présidée par Monsieur de MONTALEMBERT, vice président du Sénat, un important rapport sur l'emploi des containers de grande capacité en France et à l'étranger pour la collecte des ordures ménagères et le ramassage des déchets urbains par Monsieur G. DELORD, Directeur Général honoraire des Services Techniques de la Ville de Biarritz a été présenté.

L'idée originale qui fut très instructive, fut la projec-

tion cinématographique des divers emplois des containers et véhicules de transport.

Dans l'étude minutieuse et très poussée que fit M. DELORD, nous avons tiré un enseignement, que seule, une confrontation des différentes méthodes et emplois de matériels, le permettait.

Le volumineux rapport fut scindé en trois parties :

1°) rappel des diverses catégories de déchets et des procédés habituels ;

2°) l'emploi des containers de grande capacité ;

3°) quelques réalisations en France et à l'étranger.

Je veux donc pour la revue municipale examiner le contenu de ce rapport au regard de ce qui existe à Sidi-Abbès.

La première partie qui concerne les diverses catégories d'immondices et les procédés habituels de collecte sera examinée sous ses quatre aspects :

- a) les ordures ménagères ;
- b) les balayures de la voie publique ;
- c) les détritres provenant des espaces verts ;
- d) les résidus des halles et marchés.

1°) LES ORDURES MENAGERES

a) leur nature et leurs caractéristiques

Comme nous l'indique le rapporteur, les ordures ménagères comportent des déchets alimentaires, papiers, cartons de petites dimensions, chiffons, boîtes de conserves, cendres, mâchefers emballages ainsi que des débris de faïence, de verres, et ferrailles qui font le plus souvent l'objet d'une collecte distincte.

Un mot avant d'aller plus avant dans l'analyse de cette étude ; en Algérie et particulièrement dans notre ville, aucune distinction n'est faite en ce qui concerne la composition et l'enlèvement des ordures ménagères. Nos boueurs prennent tout, et, très souvent ces derniers sont blessés soit par des tessons soit par des débris de ferrailles. Ces ordures ménagères proviennent essentiellement des immeubles particuliers et collectifs, des hôpitaux, écoles, cantines d'usines, casernes et gares.

b) procédés habituels de collecte

Les ordures ménagères sont, en général placées par les habitants dans les poubelles ordinaires de formes et de capacités variées.

« Dans notre ville l'arrêté du 29 septembre 1949 dit que nos poubelles ne doivent pas dépasser 70 cm de hauteur et 40 cm de diamètre ce qui donne une capacité de 87,92 l au maximum ».

Ces poubelles individuelles ou collectives sont déposées sur le bord d trottoir et leur contenu est enlevé par les bennes de service.

Dans certains immeubles modernes, des gaines vide-ordures sont prévues, elles aboutissent soit à un silo, soit au-dessus des poubelles ordinaires. Dans certains cas nous dit le rapporteur, ces poubelles, sont montées sur une plaque tournante de telle manière que par rotation, une poubelle pleine puisse être substituée à une poubelle vide.

Ces diverses méthodes de stockage et de manutention présentent des inconvénients : « Ces inconvénients dus à la manutention nous les connaissons à Sidi-bel-Abbès plus particulièrement dans certains établissements du fait que les vide-ordures ont été installés dans les recoins de ces établissements.

D'autres sont ceux que nous avons constatés nous-mêmes par la manipulation des produits du balayage déposés dans nos poubelles publiques.

Enfin dans certains immeubles les locaux vide-ordures sont vite transformés en véritables dépotoirs. »

Monsieur DELORD, cite alors notre collègue, Monsieur MIRASSOU, Directeur des Services Techniques de la ville de Saint-Etienne qui faisait observer :

« Il est stupéfiant de constater, dans certaines réali-

sations d'habitations que l'évacuation des ordures ménagères qui débute par le procédé moderne du vidoir exige ensuite une reprise à la main pour le chargement des poubelles, qu'une équipe d'une douzaine d'homme « trimballe » ensuite à travers les espaces verts pour aller les placer en bordure d'une voie carrossable ».

2°) LES BALAYURES DE LA VOIE PUBLIQUE

a) leur nature et leur caractéristiques :

Les déchets ramassés sur la voie publique sont formés de papiers, feuilles et détritux de toutes sortes.

Dans les quartiers accidentés, desservis par une voirie rudimentaire s'ajoutent, après de fortes pluies, nous dit Monsieur DELORD, les sables et graviers provenant de l'érosion des chaussées et des trottoirs qui viennent s'accumuler aux points bas.

« Dans notre charmante cité, privée de bouches d'eau et de l'eau elle-même nous avons en surplus une poussière telle que le balayage à sec entraîne des monticules de terre. La densité de ces détritux passe à plus de 100 litres par km de voirie ».

b) procédés classiques de balayage :

Le balayage nous a été dit, peut être organisé, soit manuellement : balai à main, lance d'arrosage, soit mécaniquement par des balayuses-arroseuses.

« Notre système est mixte. En hiver nous procédons de 0 heure à 6 heures au balayage mécanique par balayuse : balais rouleaux, et, à partir de 4 heures « balai à main, balai bruyère. En été nous procédons à un arrosage — insuffisant il est vrai — à partir de 5 heures en même temps qu'effectue comme en hiver le balayage à main. Nos balayeurs étant tous munis de poubelles montées sur chariot à roulements à billes d'une capacité de 140 L. »

L'arroseuse-balayeuse en action. Été : arrosage ; Hiver : balayage.



3°) DETRITUS DES ESPACES VERTS

a) leur nature

La nature de ces déchets est analogue à celle que l'on ramasse sur la voie publique mais avec prédominance de végétaux et en particulier de feuilles.

Leur volume est surtout au moment de la chute des feuilles, de la taille des arbres et en ce qui concerne les cimetières à l'approche des fêtes de la Toussaint.

b) procédés d'enlèvement

L'enlèvement de ces débris ne soulève pas de problème nous dit le rapporteur, leur stockage ne constituant pas une difficulté, les feuilles étant fréquemment utilisés pour la production du terreau. C'est ce qui est fait dans notre

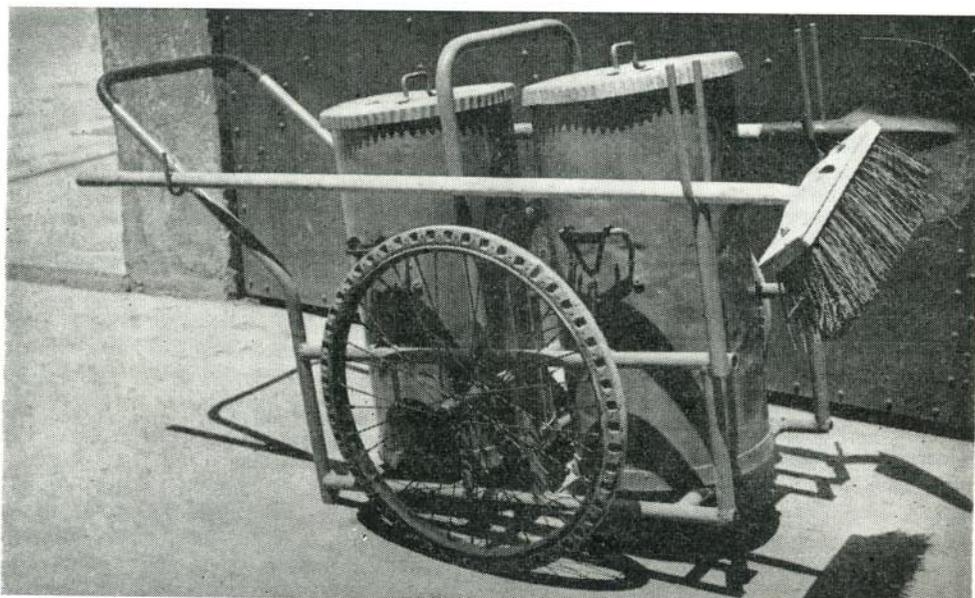
4°) LES RESIDUS DES HALLES ET MARCHES

a) leur nature

Les déchets provenant des halles et marchés sont de nature très diverses. Ils comprennent des déchets de légumes, de fruits écrasés ou avariés, de débris de poisson s'agglomérant rapidement en masse lourde, ainsi que des papiers, des pailles et des fibres de bois légers et facilement dispersés, des caisses, des cageots et cartons d'emballage dont le volume est très important.

La quantité de déchets à collecter est fonction, bien entendu de l'importance du marché et de son activité. On peut cependant l'évaluer en moyenne à 1 m³ par 250 m² de surface.

« Dans ce paragraphe signalons que dans notre ville, les déchets de poisson ou les cageots de poissons avariés



Les lutocars dont les balayeurs sont munis pour le ramassage des balayures.

Jardin Public où seuls les débris provenant du balayage des allées sont évacués par une benne affectée au service des Plantations, vers la décharge publique.

Dans les cimetières, le produit du nettoyage des allées et des monuments funéraires aussi bien par le service d'entretien que par les familles est déposé dans des caisses en bois ou en maçonnerie, placées sur des aires en ciment, réparties en divers emplacements judicieusement choisis. A Sidi-bel-Abbès, des poubelles de 95 à 100 L sont placées en bordure des allées. Le personnel d'entretien les collecte à l'aide d'un chariot de voirie et déverse leur contenu dans un emplacement désigné qui est nettoyé la veille de chaque Toussaint.

Le chargement de ces débris dans les bennes du service du Nettoyement s'effectue à la main. Dans certaines villes, nous dit le rapporteur avec des bennes preneuses.

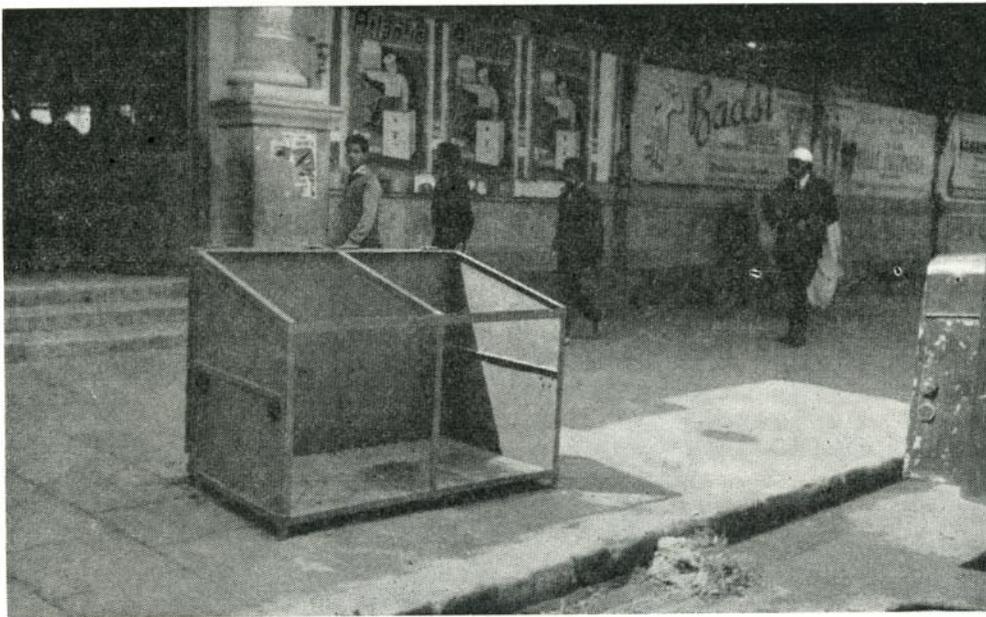
et refusés par le service Vétérinaire sont enlevés par un service spécial appelé « service de l'équarissage » service qui fait partie du Nettoyement, mais dont les produits de collecte sont dirigés vers l'équarissage et non pas vers la décharge publique ».

b) procédés habituels de collecte

En fin de marché les déchets sont groupés en divers emplacements par le personnel muni de rateaux, de balais et de chariots de transport.

Ces déchets sont ensuite chargés sur camion, soit à la main, soit avec des bennes preneuses pour être transportés aux décharges.

Le rapporteur nous décrit les différents matériels employés en France et à l'Étranger tout en projetant un film très instructif, puisqu'il nous a permis de voir ce qui était employé dans divers pays.



Containers qui a été placé en surface devant les portes du marché central.

CECI A FAIT PLACE . . .

L'EMPLOI DE CONTAINERS DE GRANDE CAPACITE

Dans la deuxième partie de son exposé le rapporteur nous donne toute une série d'exemples sur l'emploi des containers de 150 à 1.000 litres et même au-delà et de formes diverses.

Leur utilisation nécessite, du fait de leur poids un engin de levage pour leur déversement dans la benne de collecte ou un véhicule spécial.

En fonction de ces caractéristiques, le rapporteur a étudié les possibilités d'adopter la formule « containers pour la collecte de ce que nous venons de dire plus haut :

- des ordures ménagères proprement dites ;
- des balayures ramassées sur la voie publique ;
- des débris provenant des espaces verts : jardins, terrains de jeux, cimetières ;
- des déchets des halles et marchés.

. . . A CELA



La Benne muni du bras TRACMA, va soulever le container enterré.

Pour les **ordures ménagères**, l'étude poussée de l'emploi des containers — qui est vrai pour de grands ensembles d'habitations — trouve que certaines difficultés peuvent apparaître, quand dans un quartier se trouve une série d'immeubles collectifs coupés par des habitations individuelles ou bien par de petits immeubles de moindre importance.

Mais cette difficulté peut se résoudre par une étude d'un matériel approprié.

En ce qui concerne le **produit du balayage des voies publiques**, les procédés de ramassage du produit du balayage manuel des voies publiques par bennes tractées par lutocars, par triporteurs ou encore par poubelles mobiles fixées sur cadre et relevées par la benne de collecte des ordures ménagères, constituent des solutions se rapprochant par certains aspects de la formule « containers ».

Puis le rapporteur rappelle ce qui a été fait à BIARRITZ pour l'organisation d'un service rationnel de balayage, et conclut sur ce chapitre :

« Ces impératifs nous conduisent à préconiser l'utilisation des containers enterrés pour le stockage et l'évacuation des balayures des rues, système de nature à assurer de même que les procédés par lutocars et par poubelles interchangeables que nous avons signalés précédemment, une collecte rationnelle et économique. »

Pour les **produits du nettoyage des espaces verts**, le rapporteur préconise l'adoption de containers de grande capacité qui est une solution intéressante. Elle présente l'avantage de permettre le chargement rapide des débris recueillis dans les containers, d'éviter le désordre qu'offrent à la vue des tas d'immondices répartis en divers points des jardins, des stades et cimetières.

Enfin, les **déchets des halles et marchés** sont enlevés le plus souvent par des bennes à compression disposant d'un broyeur à chargement continu, pour ce qui est, comme le fait remarquer très justement le rapporteur, dans les halles très important.

En dehors de ces cas d'espèces, poursuit-il, qui n'est pas à l'échelle de nos villes de province, l'emploi des containers de grande capacité pour l'évacuation des déchets des marchés est à notre avis très limité.

REALISATION EN FRANCE ET A L'ETRANGER

Et c'est maintenant le tour d'horizon des différentes réalisations en France métropolitaine, en Algérie et à l'étranger.

Voici d'ailleurs le bilan d'une consultation que M. DELORD nous donna :

a) Villes de moins de 30.000 habitants :

— 2 villes utilisent des containers pour la collecte des ordures ménagères ;

— 1 ville utilise des containers pour l'enlèvement du produit du balayage des rues ;

— 1 ville utilise des containers pour l'enlèvement des déchets des hôpitaux.

b) Villes de plus de 30.000 habitants :

— 4 villes utilisent des containers pour la collecte des ordures ménagères.

— 5 villes utilisent des containers pour l'enlèvement des halles et marchés.

— 7 villes utilisent des containers pour l'enlèvement des produits du balayage ;

— 3 villes utilisent des containers pour l'enlèvement des déchets des hôpitaux.

Sans oublier le moindre détail, le rapporteur passe au crible les avantages des différents matériels existants : matériel SEMAT ; matériel SOVEL ; le matériel de Voirie ; tracteurs FAR ; matériel HELICO ; containers ROTA - CAN, grue TRACMA et containers V.B.

A l'étranger, en Italie, Belgique, Angleterre, Suisse, Israël, U.S.A., l'enquête sur les containers et leur emploi montre que cette question retient l'attention des municipalités et des constructeurs.

DANS CE DOMAINE QU'AVONS-NOUS FAIT

A SIDI-BEL-ABBES ?

Depuis 1950 nous avons conçu des containers de deux mille litres de forme parallélépipédique, que nous plaçons en certains points de la ville pour recevoir les balayures ainsi que les déchets des halles et marchés.

Ceux qui étaient et qui sont encore aujourd'hui placés dans nos quartiers sont utilisés par les habitants qui déversent leurs ordures ménagères malgré le passage de nos bennes.

Pour ceux qui étaient placés devant les portes des halles et marchés, ils présentaient de graves inconvénients. Dès que les négociants déposaient les fruits et légumes avariés, des dizaines d'enfants fouillaient ces immondices à la recherche d'une quelconque nourriture.

En 1959, nous avons commandé à titre d'essai trois containers V.B. et une benne Berliet type ville de Paris, munie d'un bras de chargement et déchargement TRACMA.

Ces containers étant enterrés nous avons raccordé les fosses de ces containers au réseau d'égouts, ce qui nous permet un lavage et un entretien journalier. De plus, des cadenas étant posés, plus un enfant ne vient fouiller ces déchets.

Les résultats concrets obtenus tant au point de vue hygiénique que du point de vue manipulation sont un encouragement à leur développement, ce qui se fera certainement en 1962.

CONCLUSION

Je ne peux faire une autre conclusion que celle qu'a faite M. DELORD, et que voici :

Dans le domaine fort ingrat du nettoyage de la cité et plus spécialement dans celui de la collecte des ordures ménagères, les chefs de service doivent avoir une nette conscience du rôle qui leur incombe. Faisant fi des règlements périmés, ils ont à faire preuve d'imagination et de compréhension pour rechercher en collaboration avec tous les intéressés : architectes, usagers, constructeurs de matériel, des solutions modernes, pratiques et humaines à des problèmes de plus en plus complexes.

Signalons la chaleureuse réception faite par la Municipalité de DIEPPE où Monsieur E. GUIERARD, maire et conseiller général, promit tout son appui aux ingénieurs des villes de France.

C'est notre président, Monsieur CASEAU, qui très sensible aux marques de sympathie remercie au nom de notre association.

A L'USINE D'ASSAINISSEMENT...

Sous la conduite de Monsieur CASEAU, nous nous sommes rendus à l'usine d'assainissement de la ville de DIEPPE, quai du Tonkin, où nous nous intéressâmes au réseau d'assainissement à chasse d'air.

C'est Monsieur GANDILLON fils qui nous présenta un film commenté sur le projet de Monsieur GANDILLON père, ingénieur des Arts et Manufactures, qui réalisa ce réseau d'assainissement.

Voici sommairement quelques notes sur cette réalisation :

La première application entreprise à Villeneuve-Saint-Georges, pour un réseau d'égouts-vannes, date de 1914.

Tout le monde connaît le principe qui consiste à utiliser « l'air pesant » pour évacuer les eaux usées « en vase clos ».

Le réseau se compose essentiellement de postes de collecte installés sous la voie publique, reliés par des drains d'immeubles, aux différents appareils sanitaires des habitations.

Ces postes de curage automatique sont placés sur un conduit de rue qui aboutit à un poste de curage automatique.

Ces postes de curage automatique sont placés sur un collecteur qui se termine à une usine dont le rôle est à la fois de provoquer l'entraînement des matières dans le réseau et leur refoulement vers une usine de traitement.

Le fonctionnement comprend deux périodes : la première gravitaire et la période de curage automatique.

a) Période gravitaire :

Les liquides, à l'exclusion des matières solides, s'écoulent continuellement par gravité, sans aucune intervention mécanique. Les eaux-vannes sont évacuées par les appareils sanitaires à chasse d'eau dans les tuyaux de chute dont le haut forme ventilation et dont le bas débouche dans des drains d'immeubles qui, avec une pente convenable, aboutissent au poste de collecte le plus voisin. Les matières solides se rassemblent et se maintiennent dans ces postes jusqu'à la période de curage automatique, tandis que les liquides s'en échappent par trop-plein et s'écoulent dans la canalisation de rue.

Ces liquides passent par l'appareil de curage automatique et vont dans le collecteur pour aboutir à l'usine d'où ils sont refoulés à la station de traitement.

b) Période de curage automatique :

L'entraînement des matières solides a lieu par chasses d'air et réalise un curage automatique de tout le réseau. La tête du collecteur est reliée à une pompe à air qui fait le vide exclusivement dans le collecteur sans interrompre l'écoulement des eaux en aucun point du réseau.

A intervalles convenables, les appareils de curage automatique mettent successivement les conduites des rues en communication brusque avec le collecteur sous dépression ; les matières contenues et immergées dans les postes de

collecte se précipitent dans la conduite en la hérissant violemment, tronçon par tronçon, entre chaque poste de collecte, avec accompagnement de chasse d'air méthodique. Les produits arrivent dans le collecteur qu'ils hérissent à son tour jusqu'à l'extrémité. Ils sont repris et refoulés par éjecteur ou par pompe de la même façon que les

liquides en période gravitaire.

Le réseau exécuté à DIEPPE en 1932-1933 ne dessert actuellement que le quartier balnéaire de la ville, soit environ 12.000 habitants.

Il comprend :

- 220 postes de collecte placés à des intervalles d'environ 40 mètres ;
- des conduites de rues de 200 millimètres de diamètre d'une longueur de 8.400 mètres ;
- 3 postes d'autocurage placés dans les carrefours ;
- 1 collecteur de 500 millimètres de diamètre d'une longueur de 1.500 mètres.

Ce collecteur aboutit à l'usine d'autocurage, équipée avec quatre groupes de pompes à vide d'un débit horaire de 1.000 m³ chacune et quatre pompes centrifuges donnant chacune un débit de 100 litres à 16 mètres de hauteur manométrique moyenne.

Les matières sont refoulées vers la station d'épuration située à environ 1.400 mètres, par une conduite de 350 millimètres de diamètre intérieur.

Ces installations sont en service depuis le mois de janvier 1934. Dès l'origine, le fonctionnement du réseau a donné toute satisfaction.

Espérant que les moyens financiers puissent un jour permettre à notre ville d'avoir son usine d'assainissement et que ces odeurs de la route d'ORAN disparaissent à jamais et qu'enfin l'irrigation des cultures se fasse par des moyens plus hygiéniques.

...ET PRESENTATION DE MATERIEL SOVEL

Dans les locaux du service du nettoyage de la ville de DIEPPE, Monsieur FRIBOURG-BLANC, Directeur de la Société SOVEL, présente les différentes bennes aux ingénieurs, il y avait les bennes tasseuses — que nous connaissons — dont un panneau à aiguilles mobiles retient les ordures dans la caisse, les aiguilles sont commandées hydrauliquement en synchronisme avec porte pousseuse et s'éclipsent pendant la période de tassement. Une nouvelle benne, pour collecte hermétique sans poussière, avait son originalité dans la constitution des poubelles de forme tronconique.

Comme pour les autres matériels de collecte hermétique, SOVEL a su apporter les dernières améliorations qui ont retenu toute l'attention des ingénieurs et techniciens municipaux.

Un dîner offert par la Société SOVEL à l'Hôtel du Rhin et de Newhaven devait clôturer cette série de visites techniques.

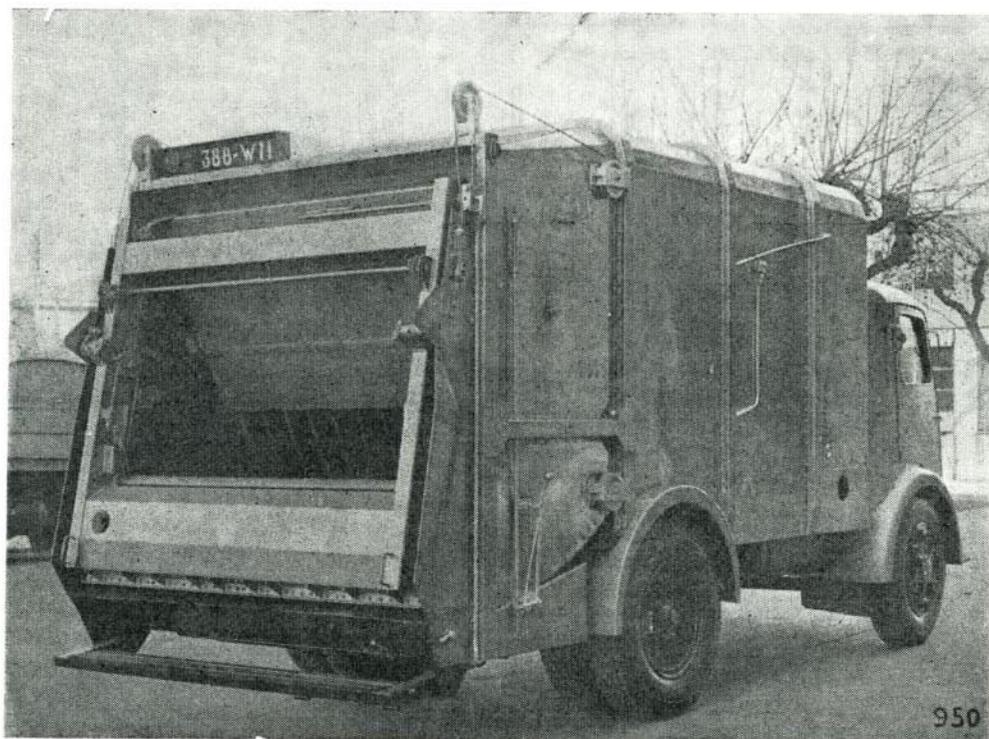
La soirée devait s'achever par une visite nocturne au Musée du VIEUX-CHATEAU et à travers la ville où nous

fût présenté malgré un violent orage le nouvel éclairage de la ville par la Société SAUNIER-DUVAL.

Enfin, de retour dans les salons du Casino, une réception nous était offerte par la dite Société.

A la deuxième journée de travail, un important rapport devait être présenté par Monsieur LEVRAUX, ingénieur en chef adjoint de la ville d'ORAN, docteur ès sciences politiques et économiques.

Benne tasseuse Sovel, en tôle d'acier d'une capacité de 10 m³, 5.



L'EQUIPEMENT SPORTIF DES VILLES

La deuxième séance de travail placée sous la présidence de Monsieur MADILLAC, Chef du Service départemental de la Jeunesse et des Sports, représentant Monsieur VERDET, Inspecteur général de la Direction de l'Équipement, qui souligna les heureuses perspectives que laisse entrevoir, en matière d'équipement sportif, l'effort gouvernemental récent.

Et Monsieur MADILLAC passa la parole à Monsieur LEVRAUX, docteur ès sciences politiques et économiques, ingénieur en chef adjoint de la ville d'ORAN, pour la présentation de son lumineux rapport sur l'**Équipement Sportif des villes.**

Le conférencier, en un exposé fort bien construit, après avoir brièvement évoqué les origines du sport et de son organisation officielle dans notre pays, soulignait l'importance des équipements communaux, s'attachant particulièrement aux équipements non scolaires qui ne rentrent pas dans le cadre des programmes de construction de l'Éducation Nationale.

Cet important rapport qui intéresse notre ville au plus haut point a été remis à Monsieur le Maire, afin qu'un profit soit tiré, puisque Monsieur LEVRAUX rappelle les conditions administratives d'agrément et de subvention, de constitution du dossier technique et de son approbation.

Ceci dit, le rapporteur passait aux deux grandes catégories d'équipements : stades et parcs de plein air d'une part, piscine et bassins de l'autre.

Après avoir envisagé en ce qui concerne les stades les conditions de sol, de stabilisation, de drainage, de gazonnage, la constitution des pistes, le cas spécial des courts de tennis, puis l'ordre des problèmes posés par toute réalisation de piscines ou de bassins, en particulier par l'adduction, la filtration de l'eau, de stérilisation, le « circuit » des usagers, Monsieur LEVRAUX examina les conditions d'homologation par les organismes sportifs.

Les différents types de plateaux et de salles des sports étaient ensuite examinés ; maisons des sports à installations multiples, salles spécialisées ou polyvalentes et, enfin, les problèmes d'éclairage.

Une intéressante discussion sur les problèmes du sol, quant à l'emploi de l'asphalte, matériaux enrobés, sols stabilisés, s'engagea entre les ingénieurs et c'est Monsieur CASEAU qui clôtura cette séance de travail, en remerciant vivement M. LEVRAUX pour sa brillante conférence.

LE CASINO ET LA STATION BALNEAIRE

Avant de nous rendre à la Rotonde du Casino où la Société Amboile Chimie recevait les ingénieurs des villes

à déjeuner, nous avons, toujours sous la sympathique conduite de notre président, M. CASEAU, visité le Casino de DIEPPE, sa piscine et la station balnéaire, magnifique ensemble que les touristes apprécieront certainement.

L'après-midi ce fut la visite de la ville où nous avons pu juger les différentes réalisations municipales et extra-municipales.

Le soir ce fut le grand dîner de l'Association, présidé par M. CHAUSSADE, préfet de la Seine-Maritime, dîner qui fut suivi d'une réception par les Charbonnages de France.

VISITE DE LA REGION DE DIEPPE

Mercredi, nous visitâmes la région immédiate de DIEPPE : POUVILLE et sa plage, VARENGEVILLE où nous avons effectué une halte au manoir de JEAN ANGO, au phare d'AILLY, OFFRANVILLE, SAINT-AUBIN-SUR-SCIE et enfin à ARQUES-LA-BATAILLE avec son château historique de 1123.

Puis à 12 heures, embarquement pour NEWHAVEN.

Piscine Municipale de la ville de Dieppe, réalisée par M. Hellian, Architecte et dont le traitement des eaux de mer a été confié à la Compagnie Générale de Filtrage.

DE BRIGHTON A LONDRES

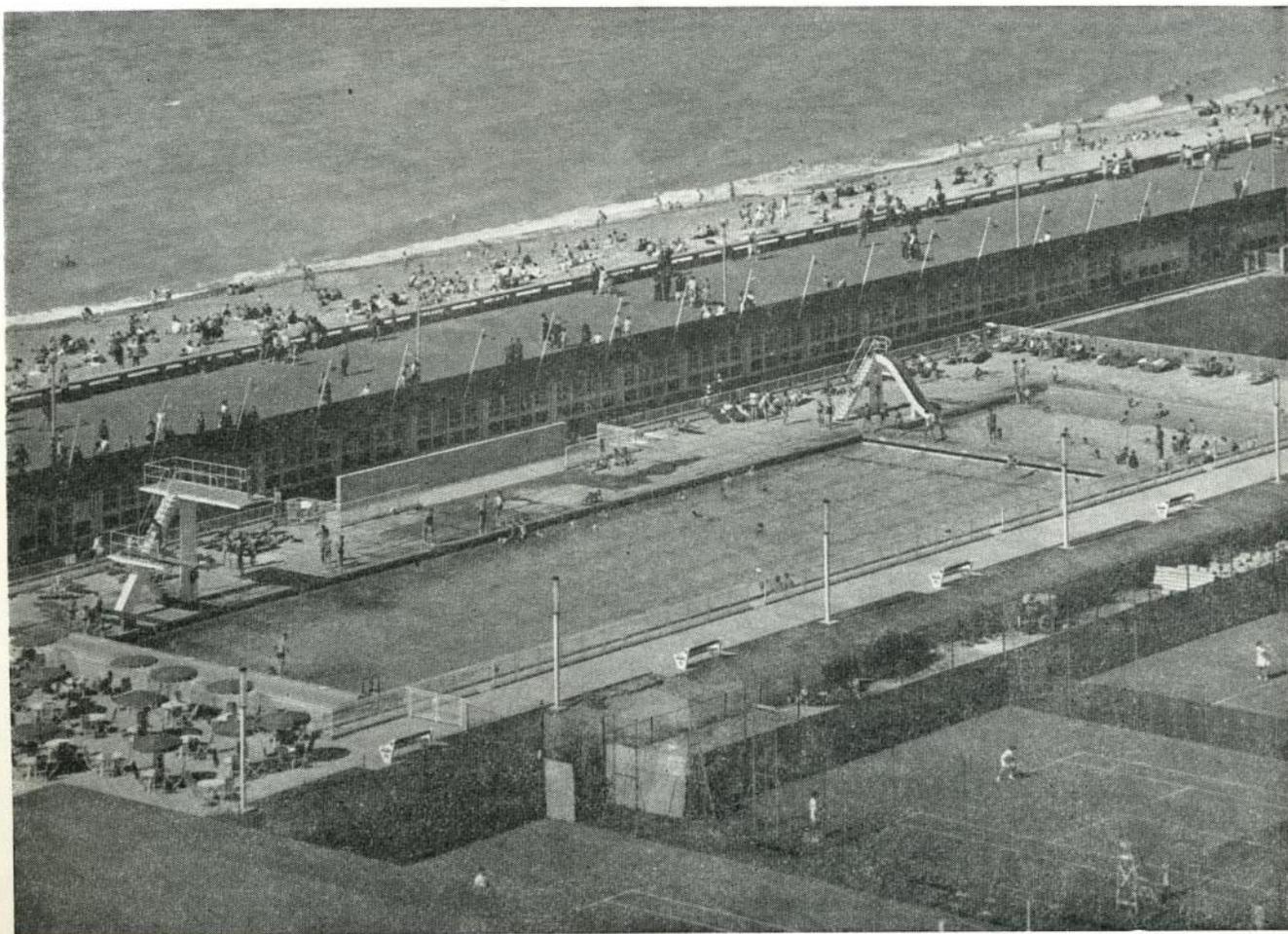
La seconde partie de notre programme a eu lieu en Angleterre, où se déroula, dans la ville de BRIGHTON, le Congrès de la Fédération Internationale des Ingénieurs Municipaux.

A BRIGHTON, nous eûmes quatre séances de travail pour écouter et discuter des rapports de première importance tels que :

L'INGENIEUR MUNICIPAL ET SON AVENIR, que développa fort astucieusement Mr. P.V. MERCHANT, ingénieur de la ville de WANDSWORTH.

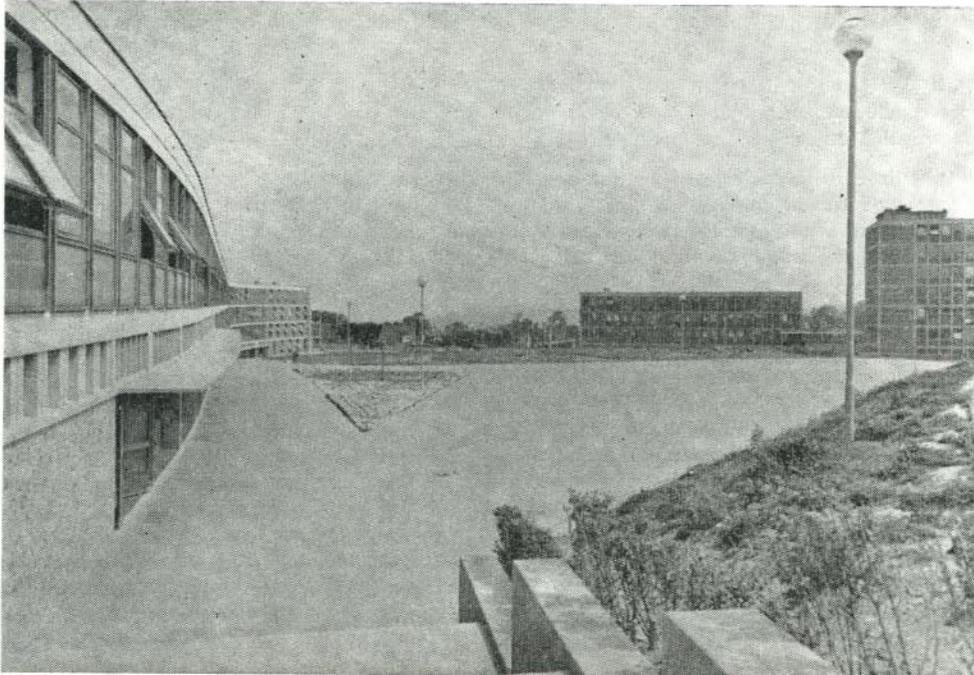
Après avoir fait l'historique de la profession d'ingénieur municipal, notre distingué collègue rappela le rôle que l'ingénieur doit jouer dans la vie de sa cité, la part qu'il doit prendre dans son développement et enfin l'utilité de se spécialiser pour mieux réaliser.

PROJET D'AMENAGEMENT DE LIVERPOOL, par Mr. H.T. HOUGH, ingénieur de la ville de LIVERPOOL, projet rendu nécessaire, nous dit le conférencier, en raison du développement de l'industrie, de l'accroissement de la



LYCEE JEHAN ANGO à DIEPPE

R.A. COULON, Architecte en Chef
André CHALVERAT, Claude PERROTTE, Jean-Louis LUDINART, Architectes d'Opération.



population. Pour suivre l'exécution de ce vaste projet, un planning de redéveloppement fut mis sur pied que les ingénieurs de LIVERPOOL ont chargé de surveiller en raison du temps très long pour sa réalisation et l'effort financier qu'il est nécessaire d'effectuer.

L'ART DE L'INGENIEUR MUNICIPAL SUR LE CONTINENT, par l'ingénieur de la ville de ROTTERDAM, Monsieur TILEMA, qui démontra les différences qui existent entre ce qui peut se faire d'une ville à l'autre en raison des problèmes propres à chaque cité.

M. TILEMA développa le travail effectué à ROTTERDAM en soulignant particulièrement ce qui fut fait dans la construction des digues pour la protection de la ville. Le tout par la projection d'un film commenté par le conférencier.

A WORTHING : ce fut une visite technique dans une usine d'assainissement, près d'une usine de transformation des ordures ménagères.

L'idée dominante de cette usine est d'avoir séparé l'évacuation des eaux pluviales des eaux usées.

Une partie de la ville étant construite dans la partie basse du territoire, la construction d'un lac fut édictée pour recevoir les eaux pluviales en période de marée montante.

A CRAWLEY NEW TOWN : ce fut une visite en car que nous fîmes car il s'agissait de voir la conception de l'implantation d'une ville construite en entier pour une population de 45.000 habitants sur une aire de 6.000 ha.

Cette ville est divisée en trois parties bien distinctes : le **QUARTIER RESIDENTIEL** uniquement réservé aux habitations où il n'existe pas d'habitations collectives, mais seulement des pavillons qui se ressemblent tous ; le **QUARTIER COMMERCIAL** où se rassemblent tous les commerçants, artisans, etc..., et, enfin, le **QUARTIER INDUSTRIEL** où sont groupés l'ensemble des usines de la région.

Avant de relater notre visite éclair à LONDRES disons de suite que nous avons été reçus royalement, que ce soit par le Lord-Maire de BRIGHTON, ou par Mr. J.H. MELVILLE RICHARDS, président des Ingénieurs municipaux de GRANDE-BRETAGNE, que par les autorités de WORTHING que celles de CRAWLEY.

Thé et repas furent suivis de soirée dansante où nous nous sommes faits des amis dont j'ai gardé le meilleur souvenir, tels Mrs. et Mr. E.R. PICKWORTH ou Mr. E.C. CASSERAT.

A LONDRES : notre visite dans la capitale anglaise nous aura permis de nous faire une idée du mouvement de ses 8.500.000 habitants répartis dans ses 28 arrondissements, construits sur 50 kilomètres de long sur 40 kilomètres de large.

Nous avons visité l'Abbaye de WESTMINSTER et sommes restés émerveillés devant ses 1.200 monuments qui font l'histoire de ce grand pays. Et sans descendre du car nous avons traversé la CITE, quartier où se trouvent la BOURSE et les grandes Banques ; sommes passés devant la Tour de Londres ; à TRAFALGAR-SQUARE — le nom ne fut pas prononcé par le guide pour ne point blesser l'amour-propre des Français — et avons admiré la Colonne

NELSON et enfin de retour à Picadilly-Circus, où se trouvait notre hôtel, près de la place où se dresse la fameuse statue d'EROS.

Il est évident que nous nous sommes arrêtés devant le Palais de BUCKINGHAM et avons contourné HYDE PARC.

CONCLUSION

Peut-on tirer des conclusions techniques après ces voyages et séances de travail? Je ne le pense pas.

Mais ce que je puis affirmer, c'est que ces voyages d'études et les séances de travail enrichissent chaque fois nos connaissances, quel que soit le problème traité, ce qui est d'un grand profit dans l'accomplissement de nos tâches quotidiennes.

Ces magnifiques congrès, je les ai vécus grâce à la bienveillance de Monsieur le Maire à qui je veux adresser mes plus vifs remerciements en y associant les membres

du Conseil Municipal et Monsieur le Secrétaire Général par intérim.

Mais je voudrais dire, et ce sera là ma conclusion, qu'il y a un intérêt certain à ce que l'an prochain d'autres collègues assistent à de pareilles assises qui nous permettent l'étude de questions techniques et resserrent en outre l'amitié entre tous ceux qui ont comme souci majeur le bien-être de leur Cité.

AMAR Sylvain,

Chef ouvrier, chargé de la Direction des Services du Nettoyement et Parc-Autos. Diplômé de l'École des Hautes Etudes Municipales. Sous-ingénieur automobile, diplômé par l'Institut Technique Professionnel de Paris.

TOTAL



altigrade

HUILE MOTEUR TOUTES SAISONS

38-40, rue Michelet - ALGER

LES RELIGIONS ORIENTALES DANS L'AFRIQUE ANCIENNE

d'après les Collections du Musée Stéphane Gsell (Alger)

Quand on se penche sur les problèmes posés par les religions païennes de l'Antiquité, on ne peut pas échapper dès l'abord à une impression de malaise devant l'un des aspects, pour nous le plus choquant, de ce paganisme : « la multiplicité des dieux ». Varron en compte trente mille en Italie ; autant dire qu'ils sont innombrables (1). Cicéron nous en avertit d'ailleurs : « la terre est pleine de dieux ». Et devant cette surabondance, Polybe estime non sans humour que « les Romains sont plus religieux que les dieux eux-mêmes ».

C'est que les Romains conservaient de leur primitive histoire leurs anciens dieux, personnifications des forces mystérieuses (« numina ») qui commandent tous les actes de l'homme et toutes les manifestations de la nature (2). C'est aussi que les Anciens — et les Romains plus encore que les Grecs — étaient en matière religieuse essentiellement tolérants ou plus exactement, selon l'heureuse formule de M. Jean Bayet, « avides à se saisir de formes divines étrangères comme supports à une religiosité assez diffuse » (3). C'est enfin qu'ils n'avaient pas de la divinité la même conception que nous qui — croyants ou incroyants — participons de toute manière à une civilisation, au point de vue religieux, essentiellement monothéiste. Pour nous, Dieu ne peut être qu'un, parce qu'il est souverain, omnipotent, parce qu'il est Infini et qu'il ne peut y avoir qu'un Infini. Pour les Anciens, les dieux, après être restés longtemps des forces vagues, mystérieuses, sans doute ont pris corps, se sont en quelque sorte personnalisés, mais ils ont toujours été considérés comme « limités », au moins quant à leurs attributions et à leurs pouvoirs. L'un était le dieu de la mer ; un autre protégeait le commerce ; tel autre garantissait la santé, etc... C'est ainsi qu'on distinguait naturellement des divinités importantes et des divinités secondaires. Et, ce qui est pour nous bien étonnant, ce polythéisme n'allait nullement à l'encontre d'une tendance profonde au monothéisme. L'idée d'« un » dieu créateur, souverain maître, est une idée fort ancienne, qu'on trouve déjà exprimée par Socrate et par Platon. Cette idée sous-jacente a pu favoriser la reconnaissance de la primauté de Zeus chez les Grecs, de Jupiter chez les Romains. Le mouvement monothéiste en tout cas s'est précisé surtout au III^e et au IV^e siècle de notre ère, sous l'influence de doctrines philosophiques qui, tel le néoplatonisme, n'étaient pas sans contact avec les théologies orientales. Peu à peu se'est dégagée l'idée d'un dieu cosmique, père de l'univers, invisible et suprême. Mais jusqu'aux derniers temps du paganisme, à cette idée s'en rattacha une autre, qu'a fort bien exprimée un correspondant de Saint Augustin, le rhéteur païen Maxime de Madaure, lorsqu'il a écrit vers 390 : « Il n'existe qu'un Dieu suprême et unique, sans commencement et sans descendance, dont nous invoquons, sous des

vocables divers, les énergies répandues dans le monde, parce que nous ignorons son nom véritable, et, en adressant nos supplications séparément à ses divers membres, nous entendons l'honorer tout entier. Grâce à l'intermédiaire des « dieux subalternes », ce Père commun et d'eux-mêmes et de tous les mortels est honoré de mille manières par les humains, qui restent ainsi d'accord dans leur désaccord ».

Ainsi donc, dans le paganisme antique, il y eut toujours des dieux, dont il était utile de capter la confiance et les énergies pour bénéficier de leur protection ; qu'ils fussent romains, latins, italiens, étrangers même, peu importe. On retrouve là cette « avidité » dont je parlais en commençant. Parmi les divinités admises dans le panthéon romain, celles qui ont rencontré le plus de faveur sont sans nul doute les « divinités orientales ». Il est curieux de remarquer que tandis qu'en Gaule, en Espagne, en Bretagne, les dieux romains remplaçaient peu à peu les dieux locaux, au contraire les dieux de l'Asie et de l'Égypte, loin de se laisser évincer, se répandaient dans toutes les provinces du monde et gagnaient partout de nombreux fidèles. On peut se demander pourquoi.

Un grand savant belge, mort en 1947, Franz Cumont, a expliqué les raisons de ces succès dans un livre remarquable, intitulé *Les religions orientales dans le paganisme*

(*) Ce texte est en substance celui d'une conférence-visite, organisée le 19 décembre 1954 par M. Georges MARÇAIS, membre de l'Institut. Directeur du Musée Stéphane Gsell, et par M^{me} ALQUIER, Conservatrice. Il était destiné à un public très large, composé d'éléments divers. On s'est contenté d'y ajouter ici quelques notes et références. Quant à l'ordre des objets examinés, on s'est efforcé de suivre — autant que possible et tout en conservant une certaine homogénéité indispensable à l'exposé — le plan des salles, en commençant par la salle des bronzes, puis la salle des religions, la salle des sculptures et enfin la salle du trésor.

(1) Saint Augustin a raillé cette multiplicité de dieux (« *De Civitate Dei* », IV, 8).

(2) Cf. en dernier lieu A. GRENIER, « Les religions étrusque et romaine », coll. *Mana*, 1948, en particulier le chapitre sur « La plus ancienne religion », pp. 81 et suiv. ; du même auteur, « Numen. Observations sur l'un des éléments primordiaux de la religion romaine », dans « *Latomus* », t. VI, 1947, pp. 297-308.

(3) « *Rev. Et. Lat.* », 1949, p. 367.

romain (4), auquel il faut toujours se référer. Repoussant les seules explications économiques et sociales proposées jusque là (prépondérance industrielle et commerciale de l'Orient ; échanges humains amenant des orientaux dans les armées, dans les ports et dans la main-d'œuvre domestique : « Qui dira, demande l'auteur, l'influence que les femmes de chambre venues d'Antioche ou d'Alexandrie ont acquise sur l'esprit de leur maîtresse ? »), F. Cumont fait appel à des raisons plus profondes, à des raisons morales et psychologiques. Si les religions orientales se sont imposées si facilement, c'est parce qu'à un époque de fermentation et d'inquiétude religieuse, elles affirmaient une nette supériorité sur la religion romaine traditionnelle en satisfaisant à la fois les sens et les sentiments, les intelligents et les consciences. Les sens et les sentiments, parce qu'en face de la religion romaine froide, ritualiste, formaliste, « religion de juristes », a-t-on dit, les religions orientales offraient des cérémonies somptueuses, des fêtes et des processions éclatantes, animées par de la musique, des chants et des danses ; elles attiraient par leurs mystères et leurs rites d'initiations ; elles provoquaient l'enthousiasme et menaient l'extase, c'est-à-dire à la contemplation de la divinité et à l'assimilation avec elle. L'intelligence, car tandis que la religion romaine comportait surtout la répétition « ne varietur » de rites archaïques devenus inintelligibles et « de formules consacrées — n'oublions jamais que la civilisation gréco-romaine est fondée sur la mimésis », « l'imitatio » ; pour les Grecs, l'imitation des héros, pour les Romains, l'imitation des ancêtres, « mos majorum » — en Asie et en Egypte, les prêtres étaient des savants et les savants étaient des prêtres (l'historien Manéthon, dont nous verrons tout à l'heure un souvenir, étant à Héliopolis prêtre d'Hélios-Sarapis). Il y avait en Orient une « union intime de l'érudition et de la foi » qui donnait aux croyances une illusion de « profondeur savante » et de « certitude absolue ». Elles satisfaisaient enfin les consciences : devant le vide laissé par une religion et une philosophie tournées uniquement vers la morale, les théologies orientales apportaient des réponses aux grandes questions que se pose toute humanité consciente : le problème du monde et le problème de l'au-delà. Les prêtres orientaux enseignaient une doctrine cosmique ; ils prétendaient effacer les souillures de l'âme par des cérémonies rituelles et des mortifications ; ils assuraient l'immortalité bienheureuse en récompense de la piété ; bref, ils livraient une sagesse, c'est-à-dire une science dont la possession garantissait le salut, le bonheur dans l'au-delà. N'oublions pas que les mages de l'Orient — dont l'imagerie saint-sulpicienne a fait des personnages polychromes et couronnés — étaient en réalité des sages, c'est-à-dire des savants et en même temps des prêtres, détenteurs de cette sagesse qui assure le bonheur. Telles sont les raisons profondes du large succès remporté dans le monde romain par les cultes orientaux.

Le premier de ces cultes qui fut adopté par les Romains vint de Pessinonte, en Phrygie (Asie Mineure) : c'est celui de Cybèle qu'on appelle aussi « Mater deum », la grande Mère des dieux. On la fit venir pendant la deuxième guerre punique, c'est-à-dire dès la fin du III^e s. avant J.-C. (en 204).

Ce furent ensuite, à partir de la fin du II^e s. et surtout dans les premiers siècles de notre ère, les cultes égyptiens, en particulier Isis et Sarapis.

Puis vinrent des dieux syriens, les Baals protecteurs des villes de Syrie, qui déferlèrent sur le monde romain, surtout au début du III^e s. après J.-C. sous les règnes des Sévères,

unis à des princesses syriennes dont l'influence fut considérable. Ces Baals ont des noms différents suivant leurs cités d'origine : Doliché en Commagène a donné son nom à Jupiter Dolichenus ; de Palmyre vinrent Malagbel, Iarhibol et Aglibol.

De Thrace et de Phrygie fut importé aussi Sabazius.

Enfin de Perse (5) arriva dès le 1^{er} s. le célèbre Mithra, dont la religion faillit devenir officielle au III^e siècle et rencontra une telle faveur que Renan a pu écrire : « Si le Christianisme eût été arrêté dans sa croissance par quelque maladie mortelle, le monde eût été mithriaste » (6).

L'Afrique romaine, comme les autres provinces, a été submergée par les cultes orientaux. Comme les autres, elle a été « entraînée dans le grand courant mystique qui recouvre tout le monde romain du II^e au IV^e s. » (7). Mais l'Afrique sut garder son originalité.

C'est qu'à la différence des autres provinces occidentales, l'Afrique avait déjà un panthéon bien organisé, solidement établi sur la base de très vieilles traditions indigènes (berbères), vivifiées par les apports puniques. Dès le IX^e s. avant J.-C., au moins, les Phéniciens — des orientaux — avaient installé la grève de Salammbô (près de Carthage un sanctuaire où l'on offrait des sacrifices d'enfants à Baal. Et le culte cruel de Baal-Hammon et de sa parèdre Tanit s'était répandu en Afrique en même temps que se développait l'empire carthaginois, et avec d'autant plus de faveur qu'il correspondait bien aux traditions, aux besoins et aux aspirations des Africains. Baal-Hammon et Tanit devinrent si bien les « dieux de l'Afrique » que Rome jugea utile — par politique — et les conserver en les romanisant (Baal-Hammon devint des animaux). Saturne resta pendant toute la durée de la domination romaine le premier dieu de l'Afrique, bien plus vénéré que Jupiter ou les dieux orientaux. Mais n'oublions pas qu'il est lui-même, sous un vocable latin, un dieu au fond très oriental. Nous

(4) Consulter de préférence la quatrième et dernière édition, Paris, Geuthner, 1929.

(5) Une théorie récente, défendue par M. Stig WIKANDER, « Etudes sur les mystères de Mithras, dans *Arsbok, Yearbook of the New Society of Letters at Lund* », 1950, pp. 5-46, insiste sur les aspects balkaniques du culte mithriaque et lui assigne une origine thraco-illyrienne. Elle est contredite par D. Schlumberger dans « *Syria* », XXX, 1953, pp. 325 ss., qui penche pour l'Anatolie. Quel que soit le pays d'origine du mithraïsme — la question est d'ailleurs importante — les provinces danubiennes ont joué un grand rôle dans son expansion. Si dans les ports africains de Carthage et de Rusicade (Philippeville) la religion de Mithra a pu être importée directement d'Orient ou indirectement par Pouzzoles et Ostie (où l'on compte actuellement 14 « mithrea »), il est à peu près certain qu'à Lambèse, quartier-général et camp de la 3^e Légion Auguste, elle a été transmise par les pays danubiens : cf. M. LÉGLAY, « Le mithraeum de Lambèse », dans les « *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* », 1954, pp. 269-278.

(6) E. RENAN, « *Marc-Aurèle* », p. 579. Mais ce n'est peut-être qu'une boutade !

(7) G. Ch. PICARD, « *Les religions de l'Afrique antique* », Paris, 1954, p. 220.

y reviendrons tout à l'heure. Cependant dès maintenant j'ai voulu souligner cette originalité de l'Afrique qui a eu et qui a gardé ses divinités propres. Celles qui vinrent plus tard d'Asie et d'Égypte n'ont jamais prévalu contre elles dans les masses populaires africaines.

Le premier document à signaler dans les collections du Musée Stéphane Gsell est d'ailleurs en rapport avec le culte de Baal-Hammom. C'est un **disque de bronze** (8) qui provient de Gouraya, où il a été trouvé à proximité des tombes puniques qui ont livré les vases, les plats et les lampes exposés dans plusieurs vitrines. Il est assez représentatif de la religion punique et des influences subies par la civilisation de Carthage. Sur une face sont figurées deux têtes de béliers affrontés. C'est sous cette forme ou bien sous celle d'un homme barbu et portant de grosses cornes de bélier qu'était souvent représenté Baal-Hammom, appelé parfois Hammom Corniger — sans doute sous l'influence de l'Ammon égyptien et en mémoire d'un culte indigène du bélier. Sur l'autre face sont gravées en haut relief deux lignes difficiles à interpréter, surtout si on les lit normalement de gauche à droite. Si, au contraire, on les retourne — comme s'il s'agissait d'une empreinte — on obtient deux noms étrusques et on peut comprendre : **Pompus, fils de Lartia**. Nous avons là un témoignage des **contacts de civilisation** entre puniques et étrusques; on en connaît bien d'autres, comme aussi entre puniques et grecs. Ces influences contribuèrent déjà à humaniser le culte monstrueux de Baal-Hammom bien avant l'arrivée des Romains. Ce petit objet nous révèle ainsi les différents éléments constitutifs de la religion africaine : son substrat indigène, avec le culte du bélier; les influences égyptiennes sur la Libye (que confirment maintes gravures rupestres); les aspects phéniciens, puniques avec leurs rites monstrueux; enfin, les influences civilisatrices venues de Grèce directement ou par le canal de l'Etrurie.

Le rapprochement de plusieurs **stèles votives néo-puniques** (9), c'est-à-dire de l'époque qui a suivi la prise de Carthage par les Romains, mais où la civilisation carthaginoise reste prédominante, permet de suivre l'évolution des formes de figures et des symboles et, à travers elle, les progrès de la romanisation. Romanisation de l'art à laquelle correspond la romanisation de la religion berbéro-punique. Avec les trois stèles à Saturne de Sillègue (10), près de Djemila, l'évolution est en quelque sorte arrivée à son terme. Il y a encore dans ces monuments bien des orientaux — ne serait-ce que la superposition des registres — mais Saturne s'est maintenant substitué au Baal carthaginois : nous sommes en plein III^e s. (une des stèles est datée de 22 après J.-C.). La répartition des scènes est presque toujours identique aux détails près (11). Dans le compartiment supérieur, c'est le dieu lui-même qui est figuré, en buste ou installé sur un trône, quelquefois allongé sur une sorte de sofa; ici, il est même une fois assis à l'amazone sur un lion; le dieu assis sur le lion est un thème iconographique fort ancien, puisqu'on le trouve à Chypre dès le XV^e-XIV^e s. avant J.-C. Quant au lion, un auteur africain du IV^e s. après J.-C., Arnobe de Sicca (Le Kef) le met en rapport avec « Frugifer », dont il serait le symbole (11). Dieu « frugiper », c'est bien ainsi qu'il faut interpréter avant tout Saturne, ce vieillard digne, majestueux, mais morose, abondamment chevelu et barbu; le « senex » (Saint Augustin) qui inspirait aux anciens une terreur superstitieuse; la tête couverte d'un voile qu'en général il soulève d'une main comme pour mieux entendre, il tient de l'autre la « harpé » c'est-à-dire la faucille du

moissonneur et du vigneron. C'est lui qui assure de bonnes récoltes, la fécondité des troupeaux, comme aussi celle des familles. N'était-ce pas une des raisons pour lesquelles à l'époque punique — quand il s'appelait Baal-Hammom — on lui sacrifiait des enfants, les premiers-nés des familles? Formellement interdites par Rome, ces immolations d'enfants ont été remplacées par des sacrifices d'agneaux, de béliers ou de taureaux. C'est le taureau du sacrifice qui est représenté, paré des bandelettes rituelles, dans le registre inférieur et ce sont les dédicants que présente le comportement intermédiaire. Bien que ce soient des animaux qu'on sacrifie effectivement au dieu, c'est « comme si » on lui offrait des victimes humaines, car ceux-là ne sont offerts que « par substitution », comme le prouvent les formules des stèles découvertes en 1930 par J. et P. Alquier à N'Gaous (dans le Constantinois) et où il est dit que l'agneau est substitué à l'enfant « anima pro anima, vita pro vita, sanguine pro sanguine » (13).

L'acte religieux conserve ainsi toute sa valeur; l'enfant est voué au dieu et par là son salut est assuré. Saturne n'est donc pas seulement celui qui accorde la fertilité agraire et la fécondité animale ou familiale; sa religion est aussi une religion de salut. Quant aux stèles, elles sont érigées pour attester d'une manière publique et durable et peut-être pour rappeler à la divinité que le ou les dédicants se sont loyalement acquittés du sacrifice et des offrandes promis en retour du vœu exaucé ou de la grâce obtenue (V.S.L.A. = « votum solvit libens animo », disent les inscriptions). Les stèles ne veulent pas seulement commémorer et perpétuer le souvenir d'un acte révolu, accompli une fois pour toutes, elles rendent permanent et comme continu le geste épisodique du sacrifice.

*
**

C'est un curieux objet que la **main votive de Sabazius** trouvée à Tipasa au début de ce siècle (14). On connaît,

(8) P. WUILLEUMIER, « Musée d'Alger, Supplément » Collection des « Musées de l'Algérie et de la Tunisie », 1928, pp. 20-21. L'auteur y reconnaît, à tort, une tête d'Ammon.

(9) Ces stèles viennent d'un peu partout en Afrique : de Dellys, de Ksiba Mraou, de Vieil-Arzu, de Carthage même. Cf. DOUBLET, « Musée d'Alger » et P. WUILLEUMIER, « Musée d'Alger, Supplément », pp. 21 et ss.

(10) Cf. P. WUILLEUMIER, « ouv., cit. », pp. 28 et ss.

(11) Voir par exemple les stèles de Djemila : M. LEGLAY, « Les stèles à Saturne de Djemila-Cuicul », dans « Libyca », I, 1953, pp. 36-76. On pourrait comparer avec des milliers de stèles votives disséminées sur tout le territoire tunisien et algérien, où chaque ville, chaque bourg, chaque village avait à l'époque romaine son ou même ses sanctuaires de Saturne.

(12) « Adversus Nationes », VI, 10.

(13) Cf. S. GSELL, « Comptes-Rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles Lettres », 1931, pp. 21-26, et l'étude de J. CARPOPINO, « Rome et les immolations d'enfants », dans ses « Aspects mystiques de la Rome païenne », pp. 39 et ss.

(14) Voir S. GSELL, « Bull. Arch. du Comité », 1906, p. CCXXXII et pl.; P. WUILLEUMIER, « Musée d'Alger. Supplément », p. 68.

dispersées dans les musées du monde une quarantaine de ces mains droites, en bronze, dont l'usage était très répandu en Orient où cette offrande faisait partie du rituel des cultes sémitiques. L'exemplaire de Tipasa est l'un des plus grands ; c'est en tout cas le premier qu'on rencontre en Afrique. Son intérêt vient surtout des attributs qui l'accompagnent et qui soulignent par leur nombre la force de syncrétisme, la puissance d'assimilation de ce dieu thraco-phrygien, dont le nom, admis comme dénomination thrace de Dionysos, fut à l'époque hellénistique victime d'une audacieuse opération étymologique : on l'identifia au lahvé Sabaoth, le dieu des armées de la Bible et il fut dès lors considéré comme un dieu suprême, souverain, omnipotent et bienfaisant, tellement puissant qu'il eut tendance à absorber les autres dieux, leurs pouvoirs, leurs attributs, de là le syncrétisme que trahit cette main.

Symboles des Sabaziastes, ces mains motives étaient montrées les trois premiers doigts levés et les deux autres repliés, dans le geste liturgique de la « benedictio latina », emprunté à une divinité thrace, peut-être par l'intermédiaire du judaïsme, et conservé par les chrétiens. Elles représentaient primitivement la main du dieu bénissant ses fidèles ; mais plus tard — c'est le cas pour notre objet de Tipasa — elles prirent une valeur magique et l'on continua par conséquent d'accumuler les animaux et les symboles pour en accroître l'efficacité (15).

C'est ainsi que l'on peut voir sur le pouce une pomme de pin, symbole de fécondité bien connu dans les religions antiques, surtout orientales ; Sabazius est d'abord un dieu de la végétation (16). Et la même idée est reprise avec les trois rameaux qui grimpent sur l'annulaire, tandis que la présence d'un bélier sculpté sur la paume, sous l'auriculaire, évoque un autre aspect des pouvoirs agraires du dieu. Ainsi plantations, cultures, troupeaux sont appelés à profiter également de la bénédiction divine. Et c'est sans doute encore le même thème que rappellent et le serpent à crête qui s'enroule autour du poignet avant de se glisser dans le creux de la main et aussi les trois animaux — grenouille, tortue et lézard — qui voisinent près du pouce. On sait que le serpent est le symbole de la Terre et en même temps de la fécondité et du renouvellement (17), que la grenouille est le symbole de l'Eau et par là du renouveau de la nature, du printemps et de la renaissance (18), que la tortue qui accompagne parfois Aphrodite est symbole de fécondité et représente le Ciel (19), que le lézard enfin est un symbole du Soleil qui assure toute vie (20). On sait aussi que ces animaux incarnaient des forces malfaisantes et en particulier l'Envie (21). Ce qui n'a rien d'étonnant, étant donné l'ambiguïté des forces magiques (22). La main de Sabazius, qui primitivement bénissait ses fidèles, par ses vertus magiques, exerce maintenant son pouvoir d'une part en attirant les bienfaits des éléments naturels sur les champs et les troupeaux, d'autre

(15) L'abondance des attributs a fait d'abord qualifier la main votive de Tipasa de « mani-panthée ». Cette interprétation a été combattue par C. BLINKENBERG, « Darstellungen des Sabazios und Denkmaler seines Kultes », dans « Arch. Studien », Copenhague, 1904 ; elle n'est plus admise aujourd'hui. Sur Sabazius et les monuments de son culte, cf. M. CUMONT, « Rel. Orient », pp. 60 ss. ; M. OESLERLEY, « The cult of Sabazios », dans « The Labyrinth », 1935, pp. 115 ss. ; A. BRUHL, « Rev. Archéol. »,

1932, I, pp. 35-43 ; tout récemment A. GARCIA BEL-LIDO, « Una deidad oriental en la España romana el culto a Sabazios, Revista de la Universidad de Madrid », I, 3, 1953, pp. 345-361, et D. TSONTCHEV, « Rev. Archéol. », 6^e sér., XLIV, 1954, pp. 15-20. Sur le geste de la « benedictio latina », outre BLINKENBERG, voir H. SEYRIG, « Bull. Corr. Hell », LI, 1927, pp. 211 ss.

(16) La pomme de pin figure quatre fois autour de Sabazius, sur le dernier monument de son culte découvert en Bulgarie : cf. D. TSONTCHEV, « Un monument du syncrétisme religieux en Thrace, Rev. Archéol. », 1954, pp. 15-20.

(17) Sur le culte et le symbolisme du serpent, cf. M. LEGLAY, « Sur les dieux syriens du Janicule », dans les « Mém. Ec. Fr. Rome », 1948, pp. 136 ss., et notes bibliographiques. Notons que le serpent joue un rôle rituel dans l'initiation aux mystères de Sabazius : Firmicus Maternus, X, 32-33 (éd. HEUTEN).

(18) Voir en dernier lieu W. DEONNA, « L'ex-voto de Cypsélos à Delphes : le symbolisme du palmier et des grenouilles », dans « Rev. Hist. Rel. », 1951, et en part. les pp. 17 et 266 ss. du tome CXL, avec une abondante bibliographie. Voir aussi du même auteur, « La femme et la grenouille », dans « Gazette des Beaux-Arts », 1953, pp. 229-240.

(19) La question est discutée : cf. W. DEONNA, « Aphrodite sur la tortue », dans « Rev. Hist. Rel. », LXXXI, 1920, p. 112 ; F. CUMONT, « Aphrodite à la tortue de Doura-Europos », dans « Monuments Piot », XXVII, 1924, pp. 1 ss. ; HARDENBERG, « L'Antiquité classique », XV, 1946, 2 et 3.

(20) Cf. W. DEONNA, « Rev. Et. Grecques », XXXII, 1919, pp. 140 et 145 ; « Rev. Hist. Rel. », 1919, II, p. 37. C'est peut-être pour ses rapports avec le soleil qu'il est devenu l'attribut d'Apollon : sur l'Apollon Sauroctone, voir HOEFER, dans le « Lexikon der Mythologie » de ROSCHER, III, 2, col. 532, et DEONNA, « art. cités ».

(21) Le serpent est parfois considéré comme essentiellement nuisible : cf. E. POTTIER, dans le « Dict. des Antiquités » de DAREMBERG, SAGLIO, POTTIER, II, pp. 404-414. La grenouille, après avoir été aux temps très anciens un animal bénéfique, est devenue maléfique et même, pour les chrétiens, diabolique : cf. DEONNA, « Rev. Hist. Rel. », 1951. Il en est de même de la tortue. Sur les valeurs différentes, voire opposées de ces animaux, cf. DEONNA, « Sauriens et batraciens, Rev. Et. Grecques », XXXII, 1919, pp. 132 ss. Mais c'est le lézard qui passe pour une incarnation particulièrement dangereuse de l'envie : cf. Plinius l'Ancien, « Hist. Nat. », XXX, 89. C'est pour l'empêcher de nuire que Bacchus le tient par la patte sur une mosaïque de El-Djem : cf. A. MERLIN et L. POINSSOT, « Deux mosaïques de Tunisie à sujets prophylactiques », dans « Mon. Piot », XXXIV, 1934, pp. 26 ss. ; et tout récemment, A. MERLIN, « Le génie au lézard de Djemila » (« Cuicul »), dans le « Livre du Centenaire de la Société Archéologique de Constantine », 1954, pp. 97 ss.

(22) P. PERDRIZET a bien montré dans un livre intitulé « Negotium perambulans in tenebris », Publ. de la Faculté des Lettres de Strasbourg, 6, 1922, le caractère ambigu des forces magiques, les mêmes objets ou les mêmes animaux signifiant à la fois vie et mort, exerçant soit une influence bienfaisante, soit une influence malfaisante.

part en éloignant de ceux-ci et des fidèles eux-mêmes les influences mauvaises. Quant à l'aigle perché sur un foudre au sommet des doigts, il est l'attribut bien connu de Jupiter. Avec le buste de Mercure dressé sur l'annulaire replié, il atteste le caractère suprême, omnipotent et cosmique du dieu qui, non content d'assurer à ses fidèles les biens de la terre, leur garantissait en outre le bonheur dans l'au-delà sous la forme « d'un banquet des bienheureux dont les repas liturgiques présageaient sur la terre les joies éternelles » (23). Il y a là la double raison du succès des sabaziastes.

*
**

Deux documents intéressent le culte — d'origine phrygienne lui aussi — de la grande Mère des dieux : il s'agit d'une **statue de Cybèle**, autre nom de la déesse. Le musée d'Alger ne possède qu'un moulage ; l'original est au musée de Cherchel, l'antique « Caesarea », où il fut trouvé (24). L'autre est également un moulage, celui d'une **statue de Galle**, qui provient du même endroit (25).

La particularité de ce culte oriental qui connut dans le monde romain une grande faveur (26) est d'avoir pris, lors de son introduction à Rome en 204 avant J.-C., un caractère officiel. Organisé par le Sénat lui-même, pour des raisons, semble-t-il, plus politiques que militaires (27), le culte de Cybèle fut reçu à Rome comme le culte d'une divinité nationale, ancestrale et volontiers assimilée à la Terre-Mère. Son caractère oriental ne réapparut que sous Claude et surtout sous Antonin le Pieux (28), lorsque furent établies les « fêtes phrygiennes » de Cybèle et d'Attis et instituées en leur honneur des cérémonies mystérieuses, comportant des scènes d'initiation et des sacrifices sanglants de taureaux ou de béliers (tauroboles ou crioboles).

Le poète Prudence a laissé une description, saisissante dans son réalisme, du sacrifice du taureau immolé sur un plancher à claire-voie recouvrant la fosse dans laquelle est couché le myste : « A travers les mille fentes du bois, la rosée sanglante coule dans la fosse. L'initié présente la tête à toutes les gouttes qui tombent, il y expose ses vêtements et tout son corps, qu'elles souillent. Il se renverse en arrière pour qu'elles arrosent ses joues, ses oreilles, ses lèvres, ses narines ; il inonde ses yeux du liquide, il n'épargne même pas son palais, mais humecte sa langue du sang noir et le boit avidement » (29). Dégouttant encore, le myste se présentait à la foule des fidèles qui le vénéraient, car ils le croyaient purifié de toutes ses fautes et l'égal de la divinité. Ce rite répugnant marquait une renaissance temporaire ou même éternelle de l'âme. Celui qui s'y soumettait renaissait pour l'éternité : « in aeternum renatus », disent les inscriptions.

Les témoignages épigraphiques qui se rapportent au culte métroaque ne manquent pas en Afrique, où Cybèle semble avoir profité de certaines ressemblances avec *Caelestis*. Elle possédait des sanctuaires à Carthage, à Mahtar, à Zama, à Dougga, à Madaure ; en Numidie à Milev, Tipasa, Announa (« Thibilis »), à Constantine (« Cirta », à Philippeville (« Rusicade »), à Djemila (« Cuicul »), à Timgad, à Zana ; en Maurétanie, à Sétif, Cherchel. Chronologiquement, ils vont de Septime Sévère à Constantin ; mais il est probable que le culte fut introduit en Afrique bien plus tôt, et on sait aussi qu'il était encore pratiqué à Carthage au temps de Saint Augustin (30). Toutes les inscriptions ne mentionnent pas le taurobole (31),

mais certaines commémorent ce sacrifice. La plus récente trouvée à Zana (« Diana Veteranorum ») (32) nous apprend qu'à un moment donné du III^e siècle, une femme Hortensia Fortunata, prêtresse de Cybèle, a célébré le sacrifice du taureau et du bélier sur l'ordre de M. Tullius Pudens, son « père », pour le salut d'un empereur dont le nom a été martelé. En général, c'est sur l'ordre de la l'archigalle que le sacrifice est accompli. Tertullien nous a décrit dans l'« Apologétique » une scène de ce genre qui s'est déroulée à Rome le 24 mars 180. Au milieu de manifestations furieuses et sanglantes, l'archigalle donnait des ordres à la déesse pour assurer le salut de l'Empereur. Or, cet empereur, Marc-Aurèle, était mort depuis sept jours en Pannonie, mais la nouvelle n'en était pas encore parvenue à Rome ; et Tertullien se moque de l'impuissance des vœux adressés à la Grande Mère des dieux. Le « pater » de l'inscription de Zana est vraisemblablement lui-même un haut dignitaire de la confrérie métroaque de Zana, l'équivalent de l'archigalle de Rome.

(23) F. CUMONT, « Rel. orient. », p. 61 avec fig. 3 : le paradis des mystes de Sabazius, d'après une fresque des Catacombes de Prétextat, à Rome.

(24) Il est possible que cette statue féminine représentée assise sur un trône mérite plutôt le nom de Cérés ou de la Terre personnifiée que celui de Cybèle, dont le siège est habituellement flanqué de lions. Le Musée de Cherchel contient en tout cas une statuette de Cybèle trônant et une autre de son parèdre Attis : M. DURRY, « Musée de Cherchel, Supplément », p. 38.

(25) Cf. GLAUCKLER, « Musée de Cherchel », p. 141, et S. GSELL, « Cherchel antique Iol-Caesarea », réédition mise à jour de 1952, pp. 70-72, n° 107.

(26) Voir H. GRAILLOT, « Le culte de Cybèle, Mère des dieux à Rome et dans l'Empire romain », Paris, 1912 ; F. CUMONT, « Rel. orient. », pp. 43 ss. Sur le culte de Cybèle en Afrique, cf. J. TOUTAIN, « Les cultes païens », II, pp. 73 ss.

(27) Cf. en dernier lieu P. LAMBRECHTS, « Cybèle, divinité étrangère ou nationale ? » dans « Bull. Soc. royale belge d'Anthropol. et de Préhist. », t. LXII, 1951, pp. 44-60.

(28) J. CARCOPINNO, « La réforme romaine du culte de Cybèle et d'Attis », dans « Aspects mystiques », pp. 49 ss. et en dernier lieu, dans un sens un peu différent, P. LAMBRECHTS, « Les fêtes « phrygiennes » de Cybèle et d'Attis », dans « Bull. Institut histor. belge de Rome », LXXXVII, 1952, pp. 11-170 ; M. VAN DOREN, « L'évolution des mystères phrygiens à Rome », dans « L'Antiquité classique », XXII, 1953, I, pp. 79-88.

(29) « Peristephanon », X, 1001 ss.

(30) Il y a vu la litière de la Mère des dieux promenée à travers la ville, le jour de la fête du Bain : « Cité de Dieu », II, 4.

(31) Cf. par exemple la dernière en date des inscriptions métroques trouvées en Afrique : Y. ALLAIS, « Djemila : une dédicace à Cybèle », dans « Libyca », II, 1^{er} sem. 1954, p. 252.

(32) S. GSELL, « Autel romain de Zana (Algérie), dans « C.R.A.I. », 1931, pp. 251-269.

Au service de Cybèle était en effet un attaché sacro-doce organisé comprenant en particulier les Galles, ces fameux prêtres qui avaient fait à leur divinité le sacrifice de leur virilité dans un élan de frénésie, d'exaltation mystique qui intervenait au terme de cérémonies bruyantes et mouvementées, rythmées par des chants, des cris et les sons des flûtes. C'est le portrait d'un de ces prêtres eunuques, que représente le moulage d'une statue de Cherchel : on remarque son visage glabre et efféminé, sa coiffure féminine, ses insignes rituels : la couronne de laurier rehaussée d'un médaillon, la tunique à longues manches, les bandelettes de laine ; auprès de lui, un autel.

La plupart des cérémonies que commémorent les textes africains ont été célébrées pour le salut d'un empereur et de sa famille. Le culte de Cybèle a gardé sous l'Empire l'aspect officiel qu'il avait pris à Rome lors de son introduction, les empereurs mettant au service de l'idée monarchique les mystères des religions orientales. Aussi le clergé qui les célèbre fait-il partie de l'aristocratie des cités ; et il ne semble pas que le culte métrouaque ait pénétré profondément dans els couches populaires malgré les promesses de salut qu'il contenait. Toutes les inscriptions qui le concernent proviennent de milieux bourgeois et de villes à statut municipal romain.

*
**

Les cultes égyptiens sont représentés au Musée Stéphane Gsell par deux séries de documents : l'une vient de Lambèse où elle fut trouvée au début de ce siècle et l'autre de Carthage, d'où elle fut rapportée par P. de Sainte-Marie en 1884.

De Lambèse provient surtout un intéressant ensemble de bronze qui a dû appartenir à un autel isiaque (33) Il comprend d'abord une plaque, brisée en quatre morceaux, encadrée d'une moulure, et conçue pour être fixée à quelque chose, comme l'indiquent par derrière deux tenons. Trois figures la décorent : au milieu le buste d'un enfant joufflu, au nez retroussé, la bouche et les yeux souriants, la tête entourée du pschent rehaussé d'une fleur de lotus, symbole de jeunesse et de résurrection. Dans le bras gauche, il tient une petite massue (en général, c'est une corne d'abondance), tandis que de la main droite il fait un geste enfantin de porter les doigts à la bouche. Tout indique qu'il s'agit du petit « Horus-Harpocrate ». A sa droite, un personnage anguipède féminin montre une « douce et belle mélancolie » ; à ses traits, à ses cheveux soutenus par deux banedaux, à son vêtement, on reconnaît « Isis ». A sa gauche, un autre personnage, masculin cette fois, d'âge mûr, frappe par son abondante chevelure en couronne, sa moustache fournie et tombante, sa barbe bouclée, son regard profond, sa bouche légèrement méprisante ; à cette allure générale de majesté empreinte malgré tout de bienveillance on reconnaît « Sarapis ». C'est donc la triade égyptienne Sarapis (produit d'un syncrétisme Osiris-Apis), Isis son épouse et Horus leur fils qui est ici figurée, mais, on l'a remarqué déjà, très romanisée — ils ne portent pas leur attributs caractéristiques, ni le « modius », c'est-à-dire le boisseau de Sarapis, ni le croissant le disque et le nœud isiaques ; seul Horus porte le pschent caractéristique.

Ces trois divinités sont accompagnées de tout un cortège : d'abord leur fidèle serviteur, « Anubis », qui porte ici non pas la tête de chien (donnée par les Grecs), mais les

oreilles pointues et le museau proéminent du chacal, symbole funèbre en Egypte. Mais lui aussi est romanisé : s'il paraît porter de la main droite la palme, emblème de la victoire sur la mort, il lève de la main gauche le caducée qu'il a emprunté à Mercure (= Hermès psychopompe) à qui il était assimilé ; pour cette même raison, le dieu conducteur des âmes s'est drapé dans la tunique courte et dans le grand manteau des voyageurs. Il est flanqué de son lieutenant « Thot » qui enregistre la sentence énoncée par son maître après la pesée de l'âme. De même qu'Isis était assimilée à Aphrodite et Horus-Harpocrate à Eros, Thot fut assimilé à Hermès et il apparaît précisément ici dans une attitude qu'Hermès lui a sans doute enseignée : assis sur un rocher, il s'y appuie de la main gauche tandis qu'il tient sa jambe droite repliée sous la gauche. Anubis était déjà identique à Hermès, mais à un aspect seulement d'Hermès, le psychopompe, c'est-à-dire le conducteur des âmes ; Thot représente un autre aspect d'Hermès, l'inventeur de l'écriture, l'initiateur par excellence et c'est de cette association que va naître, sous le patronage d'Hermès Trismégiste (le trois fois Grand), la célèbre Gnose hermétique (34). Si Osiris est représenté par son dévoué serviteur Anubis, le taureau « Apis » qui incarne l'âme d'Osiris est lui-même présent. Gras, vigoureux, les cornes magnifiquement dressées, il s'avance à pas lents et majestueux. Un autre Apis, semblable, est resté à Lambèse. Figure en outre « Bès », nain trapu, bedonnant, accroupi sur ses jambes difformes, qui symbolise la force bestiale et destructive opposée à l'humaine et éternelle jeunesse d'Horus. Ce dieu ridicule était apparenté à « Silène », qui voisine avec lui. Le fidèle compagnon de Bacchus le remplace ici, vêtu d'une peau de panthère, les tempes couronnées de lierre, la bouche entr'ouverte, le regard suppliant. Signalons encore un « prêtre égyptien » sous les traits d'un jeune homme vêtu d'une tunique légère, dont une torsade forme sur la poitrine le « nœud isiaque », caractéristique des prêtres et prêtresses d'Isis. Evidemment, il n'a pas la tête rasée qui, d'après Plutarque et Apulée, était de règle ; mais sans doute porte-t-il au moins sur la tête la croix rituelle (35).

Les autres objets du culte représentent des animaux ; outre le taureau Apis, c'est l'« uræus », c'est-à-dire le serpent sacré (aspic) qui dresse son cou plein de colère et projette sa tête pointue surmontée de la fleur de lotus ; c'est encore, à côté de ce symbole de la puissance divine, le « singe cynocéphale » (à tête de chien) qui, accroupi à la manière de Bès, accompagne celui-ci et avec lui devait former autour d'Isis un groupe d'assesseurs, tel qu'on peut

(33) C'est un don de F. CUMONT : cf. « Bull. Arch. Comité », 1905, p. CCIV ; voir S. GSELL, « Rev. Hist. Rel. », 1909, p. 149. La description des objets a été donnée par P. WUILLEUMIER dans « Musée d'Alger, suppl. », pp. 60 ss. ; de larges emprunts lui ont été faits ici. Signalons qu'une autre partie des éléments de cet autel est restée à Lambèse.

(34) Sur l'hermétisme, on lira les savantes études du R.P. A.J. FESTUGIERE, « La Révélation d'Hermès Trismégiste », Paris, Gabalda, 4 vol., 1940-1953.

(35) Sur les marques rituelles des prêtres d'Isis, cf. W. DENNISON, « Amer. Jour. of Arch. », IX, 1905, pp. 11-53 ; Fr. HASER, *ibid.*, XII, 1908, pp. 56-57 ; J. BABE-LON, « Mon. Piot », XXXVIII, 1941, 117 ss.

le voir sur un bas-relief italien bien connu (36) ; c'est enfin un « chat », animal aux vertus mystiques, si l'on en croit Plutarque. Tous ces animaux figurent généralement dans les sanctuaires égyptiens ; leur présence à Lambèse n'a rien que de normal, même si elle devait choquer certains esprits. Le culte rendu aux animaux et même aux plantes heurtait les Gréco-Romains, et leurs auteurs comiques et satiristes ironisaient à plaisir sur les adorateurs du chat, du taureau, du crocodile, du poireau ou du lotus : « O sainte population, s'écriait Juvénal, dont les dieux naissent même dans ses potagers ! » (37).

Du moins avaient-ils plus de respect pour Sarapis, si l'on en juge par la fréquence et la nature même de ses représentations. Le Musée Stéphane-Gsell possède à lui seul trois **têtes de Sarapis**. L'une vient de Lambèse, les deux autres de Carthage ; mais c'est toujours la même effigie imitée de l'original créé, semble-t-il, par Bryaxis pour le « Serapeum » d'Alexandrie. Épaisse chevelure bouclée, la barbe majestueuse, le regard empreint de tristesse et de bienveillance, et surtout sur la tête le boisseau (modius) caractérisent les figurations du grand dieu de l'Égypte hellénistique et du même coup symbolisent son double pouvoir. Sarapis règne sur la terre dont il assure la fécondité, c'est ce que rappelle le boisseau ou corbeille vanée qu'il porte sur la tête ; en même temps il règne sur le royaume des morts, c'est ce que signifient son air lugubre, sa chevelure, sa barbe qui le font ressembler de près à Pluton, à qui il était d'ailleurs volontiers assimilé. Étant donné sa faveur et son rang, il fut vite l'objet d'un large **syncrétisme** qu'attestent 4 inscriptions ramenées de Carthage par Sainte-Marie (38) ; il y est vénéré tantôt en grec, tantôt en latin comme le « deux maximus », comme Neptune, comme le grand dieu de Canope et surtout comme Zeus Hélois Sarapis. On est bien près de la dédicace trouvée à Rome qui l'appelle « Unique Zeus, Sarapis, Hélios, maître invincible du monde » (39). De Carthage enfin provient une **tête de jeune homme** à la longue chevelure, couronnée de feuilles de chêne et de lotus et coiffée aussi d'un boisseau : on en a fait successivement un Apollon, un Sarapis, un Héliosarapis ; on y a reconnu le célèbre favori d'Hadrien, Antinoüs divinisé en Sarapis ; actuellement on y voit plutôt un Hermanubis gréco-égyptien (40).

Que ces cultes égyptiens aient été en faveur à Carthage, port en relations constantes avec l'Orient méditerranéen (41), et à Lambèse, capitale militaire de l'Afrique, où l'on sait par une inscription qu'un temple d'Isis et de Sarapis fut achevé par la troupe en 158 (42), cela n'a rien d'étonnant. Mais leur succès n'a pas été, comme on l'a trop longtemps pensé, limité aux ports, aux centres militaires, aux villes largement ouvertes aux influences extérieures, il s'est étendu à l'intérieur du pays et le mysticisme isiaque n'a pas été sans prise sur les indigènes mêmes (43). On rencontre d'ailleurs les cultes égyptiens dans toutes les provinces romaines d'Afrique, de la Maurétanie, où ils furent probablement introduits au temps de Juba II et de sa femme Cléopâtre Séléné, fille du triumvir Antoine et de la dernière reine d'Égypte Cléopâtre VII (44), jusqu'en Tripolitaine, où ils connurent une réelle fortune (45).

Comment expliquer ce succès ? Sans doute parce que les divinités égyptiennes, qui s'adaptaient facilement aux différents milieux, se laissèrent confondre avec les divinités africaines les plus favorisées ; Sarapis avec Baal-Hammon-Saturne, Isis avec Tanit-Caelestis et Cérès, la déesse des moissons (46). Sans doute aussi faut-il rappeler la séduc-

tion extraordinaire de leur rituel, assez bien connu grâce à un auteur africain, Apulée de Madaure qui, initié aux mystères isiaques, a raconté certaines cérémonies, sans en dévoiler, hélas ! les parties secrètes — les plus intéressantes. Il faut relire les « Métamorphoses » et imaginer la procession qui déroulait tous ses fastes à l'occasion par exemple de la grande fête annuelle du « Navigium Isidis ». « Un groupe burlesque de personnages travestis ouvrait le cortège, puis venaient les femmes en robe blanche, semant

(36) Sur le bas-relief d'Ariccìa (actuellement au Musée National des Thermes à Rome) se trouvent représentés dans le registre supérieur : au centre, Isis sur son trône, flanquée de part et d'autre d'une statue accroupie de Bès, elle-même entourée de deux cynocéphales ; puis vient, comme les précédents, installé sur un socle, le taureau Apis. Tous — remarquons-le — ont la même attitude que nos sujets de Lambèse.

Le bas-relief d'Ariccìa est reproduit dans F. CUMONT, « Relig. orient. », pl. VIII, 2.

(37) Juvénal, XV, 10.

(38) P. de SAINTE-MARIE, « Mission à Carthage », Paris, 1884, pp. 20, 114. Cf. auss. « C.I.L. », VIII, 1003, 1004, 1005.

(39) « C.R.A.I. », 1919, pp. 313 ss.

(40) Bibliographie dans DOUBLET, « Musée d'Alger », p. 38, et dans WUILLEUMIER, « Musée d'Alger, Supplément », pp. 52-53.

(41) Sur le « Serapeum de Carthage », voir A. AUDOLLENT, « Carthage romaine », pp. 238 ss.

(42) « C.I.L. », VIII, 2360 = 18100. Cf. aussi « Bull. Arch. Comité », 1918, p. CCLXIV. C'est sans doute à cette date de 158 que doivent remonter les bronzes de l'autel isiaque. Signalons que des fouilles récentes — encore inédites — ont révélé un temple qui semble bien être celui d'Isis, si l'on en juge par la statue et la tête qui ont été trouvées dans son voisinage immédiat.

(43) Contre l'opinion de S. GSELL, « Les cultes égyptiens dans le Nord-Ouest de l'Afrique, Rev. Hist. Rel. », LIX, 1909, p. 155, et « Musée de Philippeville », p. 51, et de J. TOUTAIN, « Cultes païens... », II, pp. 5 ss., voir maintenant G. Ch. PICARD, « Les religions de l'Afrique antique », pp. 224 ss., qui signale en outre les découvertes récentes.

(44) Cf. S. Gsell, « Rev. Hist. Rel. », 1909, pp. 149-159, et pour un inventaire des vestiges égyptiens à Cherchel, « Hist. Anc. Af. du Nord », t. VIII, pp. 242-243. Les vestiges égyptiens ne manquent pas non plus dans la partie occidentale de la Maurétanie (on sait que Volubilis fut capitale de Juba, au même titre que Caesarea : J. CARCOPINO, « Volubilis, regia Jubæ », dans « Le Maroc Antique », p. 167) ; cf. par exemple à Volubilis même un bas-relief d'Anubis (L. CHATELAIN, « Bull. Arch. Comité », 1934, p. 173). L'influence de la religion égyptienne sur les cultes africains est d'ailleurs bien antérieure au règne de Juba II : cf. G. Ch. PICARD, « ouv. cit. ».

(45) A. Sabratha, il y avait un « Serapeum » et un « Isiaëum » : cf. G. PESCE, « Il tempio d'Iside in Sabratha, Monographie di Arch. libica », IV, Roma, 1953 - A Lepcis Magna, une prêtresse d'Isis est connue : cf. R. BARTOCCINI, « Le Terme di Lepcis Magna », pp. 162-163.

(46) Sur le syncrétisme isiaque, cf. Apulée, « Métamorphoses », XI, 5, 2 ss.

des fleurs ; les stoïques, agitant les ustensiles de toilette de la déesse ; les dadophores tenant des torches allumées ; les hymnodes dont les chants aternés se mêlaient au son aigu des flûtes traversières et au tintement des sistrains d'airain, puis la foule pressée des initiés et les prêtres, la tête rasée, vêtus de robe de lin d'une blancheur éclatante et portant les images des dieux à figure animale avec des symboles étranges, ou bien une urne d'or contenant l'eau divine du Nil. On s'arrêtait devant des reposoirs, où ces objets sacrés étaient offerts à la vénération des fidèles. » Il est évident que — comme le note F. Cumont, à qui est empruntée cette description fondée sur Apulée — « le faste somptueux et bizarre déployé dans ces fêtes laissait dans la plèbe avide de spectacles une impression inoubliable » (47). Mais le succès des cultes égyptiens en Afrique vient aussi des promesses d'immortalité faites aux fidèles et des garanties données aux initiés. A sa mort, l'initié est identifié à Sarapis, l'initiée à Isis. C'est une assurance de salut dans l'au-delà et même de quasi-divinisation. Se dépasser soi-même, imiter les héros pendant la vie, devenir après la mort semblables à des dieux, n'était-ce pas là l'idéal des anciens ? (48).

*
**

Aux mêmes préoccupations de l'au-delà se rapporte la célèbre **mosaïque de Lambiridi**, qui n'est peut-être pas sans lien avec les sectes africaines des fidèles de Cérès et d'Isis (49). Découverte pendant la première guerre mondiale dans l'Aurès, à Lambiridi (11 km. au sud de Batna), elle s'étalait dans une chambre funéraire devant un sarcophage qui porte en grec la mention de la défunte et de son époux survivant : « Cornelia Urbanilla ; je repose ici « sauvé » du grand péril, ayant vécu vingt-huit ans, dix mois, douze jours et neuf heures. Tiberius Claudius Vitalis à sa compagne ». Elle contient — on le voit — outre une faute de grammaire, une curieuse allusion à un « grand péril » qui s'explique par l'inspiration hermétique que M. Carcopino a pu déceler dans la mosaïque elle-même.

L'hermétisme est une doctrine enseignée par le dieu égyptien Thot que les Grecs assimilaient à leur Hermès, d'où le nom d'hermétisme. Dérivée du pythagorisme, enrichie d'emprunts à plusieurs systèmes philosophiques (stoïcisme, épicurisme), elle met en particulier valeur le rôle d'Asklépios (Esculape) dont le pouvoir guérisseur s'applique non seulement aux corps mais aux âmes ; elle est elle aussi une doctrine de salut.

Or, que nous montre la mosaïque ? Aux angles, quatre jeunes gens dont le corps se termine en serpent : quatre démons anguipèdes qui, en supportant le médaillon central, jouent le rôle d'Atlantes. On trouve ces génies chaque fois qu'on veut insister sur le caractère suprême, souverain d'une divinité maîtresse du monde. Entre eux, quatre tableaux latéraux : d'un côté des canards, de l'autre des paons autour d'un cratère. Symbole bien connu, le cratère est le vase qui contient le breuvage d'immortalité. En haut, un sarcophage qui renferme le corps momifié d'Urbanilla. En bas, un navire (il en reste peu de chose), symbole du passage dans l'au-delà. Tout cela est déjà plein d'allusions à l'outre-tombe. Elles se précisent dans les deux inscriptions : d'une part « Euterpius » que l'on peut comprendre de deux façons, soit en trois mots « Eu ter pius » comme une acclamation à la divinité, soit en un mot comme un de ces surnoms mystiques du type « Eusebius, Eutropius » que portaient les membres de certaines sectes ; d'autre part on lit en grec : « Je n'étais pas, j'ai été, je ne suis plus,

peu m'importe ». L'accent épicurien s'y décèle aisément, mais aussi avec le mépris du corps, le seul souci de l'au-delà.

Le médaillon central est évidemment le plus important. Apparemment c'est une scène de consultation médicale. En réalité, c'est beaucoup plus que cela. A gauche, le malade nu (ce qui permet de reconnaître un homme, chose assez surprenante !), dans un tel état squelettique qu'il pourrait bien être déjà mort. Quant au médecin, qui est assis à droite, il est singulier : barbu, drapé à la grecque dans son « himation », sensiblement plus grand que le patient, il jouit lui d'une santé resplendissante, que souligne l'abondance de sa poitrine. Il faut remarquer ses gestes : de la main gauche il lui tient le poignet, tandis que ses deux pieds établissent eux aussi le contact. A la lumière des doctrines hermétiques, cette scène dépasse la simple consultation médicale. C'est Asklépios, le dieu guérisseur et sauveur, qui communique son essence divine au défunt. Et dès lors tout s'explique : Cornelia Urbanilla, parce qu'initiée, a franchi sans peine le cap dangereux de la mort (le « grand péril ») ; dès lors, d'avoir perdu son corps, d'être réduite à l'état de squelette, peu lui importe, elle a même perdu son sexe, ou plutôt elle est maintenant à la fois homme et femme, puisqu'elle est en quelque sorte divinisée. Par là son salut dans l'au-delà est assuré, elle peut acclamer le dieu de l'hermétisme.

Mais il y a une difficulté. Le R.P. Festugière, spécialiste de l'hermétisme, affirme qu'il n'y a jamais eu de sectes hermétiques. La difficulté tombe si, avec M. Picard, on rattache Cornelia Urbanilla et les hermétistes de Lambiridi à une confrérie démetrio-isiaque comme il en existait beaucoup en Afrique. Le surnom mystique « Euterpius » autorise, semble-t-il, ce rattachement.

*
**

Avec Mithra, c'est à un monde différent que l'on touche, le monde iranien, mais ce sont au fond les mêmes préoccupations que l'on retrouve. Dérivés du mazdéisme — religion essentiellement dualiste fondée sur l'opposition du bien et du mal — fruit d'une élaboration complexe qui s'est peut-être accomplie au sein d'une Anatolie, elle-même exposée à de multiples influences extérieures (balkaniques entre autres), les mystères de Mithra se sont répandus dans tout le monde romain par l'intermédiaire surtout des marchands et des soldats (50).

(47) Apulée, « Métamorphoses », XI, 8 ss. Cf. F. CUMONT, « Rel. orient. », p. 90 et note 95, p. 243, avec la liste des documents figurés représentant des processions isiaques.

(48) On lira sur ce thème, du R.P. FESTUGIERE, « L'idéal religieux des Grecs et l'Évangile ». Un livre du même genre sur les Romains reste à écrire.

(49) Il faut se reporter à la description et au savant commentaire de J. CARCOPINO, « Sur les traces de l'hermétisme africain », dans ses « Aspects Mystiques de la Rome païenne », pp. 207-314, et y ajouter les rapprochements séduisants de G. Ch. PICARD, ouv. cité, pp. 228 ss.

(50) Les études fondamentales sur le culte de Mithra restent celles de F. CUMONT, « Les mystères de Mithra », Bruxelles, 1913, et « Textes et Monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra », Bruxelles, 1896-1900. Cf. aussi « Les rel. orient. », pp. 125 ss.

En Afrique, en tout cas, les Mithraea ne se rencontrent guère que dans les ports, dans les chefs-lieux administratifs et dans les centres militaires (51) ; tous les dédicants sont des esclaves orientaux, des soldats et des sous-officiers. A Lambèse toutefois ce sont à deux reprises des légats-gouverneurs dont l'acte confère au culte un caractère officiel.

Les documents mithriaques qu'abrite le musée Stéphane-Gsell proviennent de Philippeville et d'Alger, deux villes-ports. Du **Mithraeum de Philippeville** (Rusicade) on ne connaît pas l'édifice lui-même, mais seulement les monuments qu'on rencontre habituellement à l'intérieur (les originaux sont au Musée de Philippeville, Alger ne possède que des moulages (52)). Ils ont été retrouvés vers 1845 au Nord-Ouest de la ville, au flanc d'une colline où sans doute était installé le sanctuaire, comme de coutumes, soit souterrain, soit demi-souterrain, en souvenir et de la légende de Mithra et du culte primitif qui se célébrait dans des grottes sacrées, symboles du monde. Les cérémonies religieuses étaient secrètes ; il fallait donc être initié pour y participer. Elles comportaient des actes de valeur hautement symbolique, dont les plus caractéristiques étaient les festins sacrés auxquels participaient les mystes allongés sur des banquettes latérales et dans lesquels on devait trouver un réconfort, un stimulant moral (53), les purifications répétées, sous forme d'ablutions, par lesquelles on obtenait le pardon de ses fautes, enfin le « sacrifice du taureau », à l'image de la scène qui est représentée sur le relief cultuel, exposé dans une niche au fond du Mithraeum. C'est la fameuse scène de Mithra tauroctone, l'immolation du taureau considéré comme le créateur et le rénovateur du monde ; Mithra a terrassé l'animal, il le tient sous son genou, lui relève la tête d'une main et de l'autre lui enfonce un couteau dans le bas du cou. Du sang du taureau doit naître la végétation (la queue de la victime se termine en général par des épis). Malheureusement tous ces détails ont été détruits, comme aussi les autres animaux en général présents sur les reliefs : le chien qui lèche le sang au bord de la blessure pour recevoir l'âme de l'animal, le scorpion, génie du mal, qui s'attaque aux parties génitales pour empoisonner la source de vie, le serpent, symbole de la terre fertilisée par le sang.

En revanche, on a retrouvé les statuettes des deux « daphores » (porte-flambeaux) qui flanquaient habituellement de part et d'autre le relief cultuel : ces jeunes gens coiffés du bonnet phrygien sont les acolytes de Mithra : Cautès qui tient sa torche levée est l'image du soleil du printemps, Cautopatès qui tient sa torche abaissée, celle du soleil affaibli de l'automne. Quant aux animaux qui les accompagnent par groupes de deux, ils semblent bien symboliser la terre (scorpion), l'eau (dauphin), le feu (lion) et l'air (oiseau), c'est-à-dire les quatre éléments qui composent le monde. Une troisième statuette représente un monstre à corps humain et à tête de lion ; c'est le « Kronos léontocéphale » qui symbolise le Temps infini qui dévore tout. Notons encore un « récipient » en marbre à couvercle bombé, percé de trous et gardé par un serpent ; sorte de ciste sacrée, il devait renfermer les objets rituels. Et pour finir, un « objet de forme conique », comme le précédent percé de trous et gardé par un serpent, mais qui paraît, à cause de sa surface rugueuse et bosselée, représenter le rocher légendaire d'où est sorti Mithra.

Par ses purifications — sortes de baptêmes païens — par ses repas liturgiques, par toutes ses cérémonies rituelles, la religion de Mithra apparaît dominée par l'idée de pu-

reté. Et c'est en effet son trait caractéristique. Cette religion qui tendait à une pureté parfaite, condition du salut dans l'au-delà, était une religion d'une haute élévation morale.

On ne fera pas aux Africains l'injure de penser qu'il y a là une raison de son insuccès. Et pourtant c'est un fait. Elle n'eut jamais comme fidèles que les étrangers, militaires de la 3^{me} légion et du « limes », commerçants, petites gens, esclaves des ports, tel cet Aphrodisius esclave des Cornélii, qui de bon gré a accompli une **dédicace** qui fut trouvée à Alger même (antique « Icosium ») lorsqu'en 1861 on creusa, rue du Vieux-Palais, les fondations des bâtiments de la vieille mairie (54).

*
**

Avec les **fresques de Castellum Dimmidi**, c'est la religion syrienne et plus précisément palmyrénienne qui se trouve transportée en Afrique. Castellum Dimmidi (Messad) est un des points avancés du « limes » de Numidie, installé au Sud de Djelfa et au Nord-Est de Laghouat, en 198 après J.-C. sous Septime Sévère. Cette position fortifiée fut occupée d'abord par des détachements de la 3^{me} légion Auguste envoyés de Lambèse. En 225, sous Sévère Alexandre, elle vit son organisation bouleversée et sa garde confiée à des soldats amenés du fin fond oriental de la Syrie, du territoire de Palmyre, dont les archers montés étaient spécialisés dans la protection des vastes espaces

(51) Cf. M^e RANCILLAC, « L'insuccès du Mithriacisme en Afrique », dans « Bull. Soc. Géog. et Arch. d'Oran », t. 52, fasc. 198 ; 1931, pp. 221-228, confirmé par J. CARCOPINO, « C.R.A.I. », 1942, p. 309. A la liste des documents mithriaques africains établie par M. CUMONT, il faut ajouter : en Tripolitaine, une inscription de Sabratha au « [D(eo)] S(ancto) M(ithrae) », restituée avec hésitation par les éditeurs des « Inscriptions of Roman Tripolitania », n° 11 et plus fermement par J. GUEY, « Epigraphica Tripolitana » (Rev. Et. Anc., LV, 1953, p. 336 et n. 6) ; peut-être une inscription d'Oea = Tripoli (« Inscr. Rom. ment d'un groupe de Mithra tauroctone trouvé à Carthage Tripol. », n° 239 c) — en Afrique proconsulaire, le fragment P. CINTAAS (« Bull. Arch. Comité », 1946-1949, pp. 366-367) — en Numidie, inscription et « Mithraeum » à Lambèse (M. LEGLAY, « C.R.A.I. », 1954) ; peut-être une inscription à Tiddis (A. BERTHIER, « Rev. Afr. », 1945, pp. 16 ss.), mais la lecture n'est pas assurée — en Maurétanie Tingitane, deux inscriptions de Volubilis (L. CHATELAIN, « C.R.A.I. », 1919, pp. 442-443 = CAGNAT, MERLIN, CHATELAIN, « Inscr. aLt. d'Afrique », numéros 611 et 612).

(52) Cf. S. GSELL, « Musée de Philippeville », pp. 44 ss.

(53) C'était même une sorte de sacrement qui devait assurer aux initiés l'immortalité. Dans les édifices « Mithraea » découverts (à Doura-Europos en Syrie, à Troïa au Portugal, à Fiano-Romano en Italie, à Santa-Prisca à Rome), les images du repas mythique de Mithra et du Soleil sont fréquentes ; l'importance des agapes divines dans la théologie mithriaque correspond d'ailleurs à la place occupée dans la liturgie par le banquet des mystes, qui en est la reproduction. Saint Justin (« Apol » I. 66) et Tertullien (« De praescr. haeret... », 40) y ont vu une imitation diabolique de la communion chrétienne.

(54) « C.I.L. », VIII, 9256.

désertiques. Le « numerus Palmyrenorum » devait rester à Dimmidi jusqu'en 238... peu de temps en somme, assez cependant pour y introduire leurs dieux et leur consacrer dans leurs casernes une chapelle qui a été fouillée en 1939-1941 par M. Gilbert Picard, alors membre de l'École Française de Rome (55).

Les murs de ce sanctuaire avaient été revêtus de plaques de plâtre décorées de fresques ; et le sable du désert en a fort heureusement conservé des fragments qui, recueillis avec soin, sont maintenant exposés au Musée Gsell. L'intérêt de ces documents, à qui leur rareté en Afrique du Nord et leur exotisme confèrent déjà du prix, est d'autant plus grand qu'ils apparaissent comme un écho des découvertes sensationnelles effectuées entre 1922 et 1936 à Doura-Europos sur l'Euphrate, à 225 km. à l'Est de Palmyre (56). Le désert de Syrie, plus généreux que le Sahara, a livré des panneaux entiers décorés de peintures, dont les motifs permettent de reconstituer et d'interpréter au moins deux scènes des fresques de Dimmidi. On voit d'une part une victoire planant, tenant à gauche une palme et à droite probablement une couronne, qu'elle s'apprête à déposer sur la tête d'un personnage, d'autre part deux hommes debout autour d'un autel. Leurs traits, leurs costumes (pantalons, tuniques, chlamydes, bottes recourbées), leur attitude même, la forme de l'autel, rien de tout cela n'est romain, tout au contraire oriente vers Palmyre et Doura. Et l'on reconnaît alors dans le personnage qui, debout devant la petite Victoire, tient une lance et un bouclier, le dieu palmyrénien Malagbel. Quant à l'autre groupe, il figure une scène de sacrifice qui rappelle de près le sacrifice du tribun Terentius de Doura : au centre l'autel rond à encens (le « thymiaterion ») sur lequel déposent leurs grains d'encens d'un côté un prêtre vêtu d'une longue tunique talaire de soie et portant aux pieds les chaussons de lin rituels des officiants syriens soucieux de préserver une pureté que souillerait l'emploi de produits animaux et d'autre part un officier qui doit être un centurion.

Malgré leur état fragmentaire, ces fresques sont — on le voit — infiniment précieuses. D'abord parce que — je le rappelais tout à l'heure — ce genre de document n'est pas monnaie courante en Afrique qui, bien qu'ayant la réputation d'être un pays sec, a tout de même un climat trop humide pour pouvoir conserver de fragiles peintures sur plâtre... sauf précisément dans les zones désertiques, à Dimmidi et à Gmellae par exemple, où le colonel J. Baradez en a recueilli de fort beaux fragments. Ensuite parce que dans l'histoire de l'art africain, elles occupent une sorte de position-clé. On a maintes fois relevé dans les manifestations artistiques de l'Afrique du III^{me} siècle des influences orientales, ou plus exactement des « tendances orientalisantes ». Leur origine restait assez diffuse. Avec les fresques de Dimmidi qui n'étaient sans doute pas isolées en Afrique et qui représentent un apport direct de l'Orient, on comprend mieux comment s'est faite l'orientalisation de l'art dans ces provinces du monde romain. Enfin, au point de vue religieux, elles montrent le fidèle attachement des soldats du « numerus Palmyrenorum » à leurs dieux nationaux, attachement entretenu, il est vrai, par des « aumôniers » de garnison qui, semble-t-il, accompagnaient les troupes et dont notre prêtre en tunique blanche pourrait être un exemple.

De la triade divine vénérée à Palmyre, qui rassemble Bel-Aglibol-Iarhibol, seul Iarhibol, le dieu solaire paraît

avoir été importé en Afrique ; deux ex-voto lui sont dédiés à Dimmidi, tandis qu'à Lambèse on le voit bénéficier d'un culte organisé et d'un sacerdoce annuel (57). Bien qu'il n'appartienne pas à leur grande tirade, c'est Malagbel (envoyé de Bel ?) qui paraît avoir été le dieu favori des Palmyréniens émigrés en Occident. Trois dédicaces lui sont adressées à Dimmidi ; il est présent à Lambèse (58) et surtout à El-Kantara (« Calceus Hercules »), où se trouvait, depuis les Antonins, le Quartier Général du « numerus » (59). Une **inscription de Dimmidi** est au Musée S.-Gsell (60). On peut lire en complétant les abréviations : « Deo Num(ini) Malag(belo), pro salute d(omini) n(ostr)i Imp(eratoris) Caes(aris) M(arci) Aurel(ii) Severi Alexandri invicti pii fel(icis) aug(usti), divi m(lagni) Antonini fili... » Il s'agit donc d'une dédicace au dieu Malagbel adressée par des soldats du n(umerus) p(almyrenorum), dont les noms sont gravés sur les côtés du monument votif, et datée du règne de l'empereur Caracalla (211-217) pour le statut duquel elle a été offerte.

La faveur particulière de Malagbel auprès des soldats palmyréniens éloignés de leur patrie s'explique sans doute par les caractéristiques et par la nature même du dieu. Jeune, d'aspect belliqueux, personnification du Soleil vaincu qui, bien que subordonné au dieu suprême Bel, maître de l'Univers et de l'Eternité, occupa dans les doctrines orientales une place de plus en plus importante au II^e et III^e s., messenger de Bel, donc intermédiaire désigné entre celui-ci et les hommes, il devenait tout naturellement le « patron préféré des cavaliers de Palmyre et le protecteur de leurs armes » (61). Et ceux-ci arrivèrent même à gagner à leur foi des indigènes — plusieurs inscriptions le prou-

(55) G. Ch. PICARD, « Castellum Dimmidi », Alger, 1947, à qui est emprunté l'essentiel de la description des fresques.

(56) Ces fouilles ont été conduites par une mission franco-américaine composée de savants de l'Université de Yale, sous la direction de M. ROSTOVITZ et de représentants de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris. Les résultats ont été publiés d'abord par F. CUMONT, « Fouilles de Doura-Europos » (1922-1923), Paris, 1926, puis en collaboration dans une collection intitulée « The excavations at Dura-Europos, Preliminary Report », 9 vols parus ; « Final Reports », 6 vols. parus.

(57) Cf. J. CARCOPINO, « Bull. Arch. Comité », 1920, pp. LXXXVIII ss.

(58) « C.I.L. », VIII, 2634, « Bull. Arch. Comité », 1920, pp. LXXXVIII-IX.

(59) Voir en dernier lieu sur la date d'arrivée en Afrique des soldats palmyréniens, la nouvelle lecture d'un texte d'El-Kantara et son interprétation par L. LESCHI dans « Libyca II », 1^{er} sem. 1954, pp. 178 ss. Sur Malagbel à El-Kantara : « C.R.A.I. » VIII, 2497 ; « Rev. Africaine », 1931, 204 ss. numéros 8 et 9. Il y avait aussi à El-Kantara un « numerus Hemesenorum » qui vénérât le « Deus Sol Invictus » (« Rev. Afr. », 1931, pp. 197 ss., n^{os} 2 et 3).

(60) « C.I.L. », 8795 = 18020 et G. Ch. PICARD, « Castellum Dimmidi », pp. 186-187.

(61) « Ouv. cité », p. 165.

vent. Du moins leur prosélytisme semble-t-il s'être limité en Afrique aux éléments militaires.

Quels qu'aient été leur succès et leur aire d'expansion dans les provinces romaines d'Afrique, qu'avec les dieux de l'Égypte ou de l'Asie on assiste à une pénétration profonde ou qu'avec Mithra et les dieux de Palmyre, on ne dépasse guère les centres militaires, au total l'introduction des cultes orientaux a eu des conséquences importantes sur l'évolution religieuse du pays. Chaque fois qu'un monument ou une inscription livre une date, c'est à la seconde moitié du II^e s. et au III^e s. de notre ère qu'on se trouve reporté. Il devient dès lors très tentant d'admettre avec M. Carcopino (62) que dans un pays où toutes les marques de la civilisation punique n'avaient pas disparu — n'oublions pas que Carthage a dominé l'Afrique pendant plus de six siècles et que sa civilisation lui a survécu — les cultes orientaux ont agi comme un « levain » et contribué à la forte réaction punique que connut l'Afrique au III^e siècle. Si l'âme berbère fut — aux époques pré-islamiques du moins — particulièrement capable d'adaptation (63), si l'on peut à son propos parler à juste titre de « plasticité », il s'agit d'une plasticité qui garde toujours quelques traces de ses sincérités successives, d'une plasticité somme toute, non seulement réceptive, mais assez conservatrice. On comprend alors que le III^e s. ait été en Afrique la grande époque du culte de Saturne et de Caelestis, échos romanisés de Baal-Hammon punique et de sa parèdre Tanit.

Il y a plus. On a remarqué que toutes les religions orientales qui se sont répandues dans le monde romain contenaient des doctrines de salut et des liturgies à mystères. Qu'une fois associées à la religion africaine, elles aient dans ces conditions contribué à la faire évoluer vers un mysticisme de plus en plus marqué, organisé en collèges et professant une doctrine de salut, cela ne paraît pas

douteux (64). Encore faudrait-il bien préciser d'abord que la principale raison de leurs succès fut leur étroite corrélation avec les tendances profondes de la vieille religion africaine qui, bien avant l'introduction des doctrines orientales, s'efforçait comme elles de répondre aux préoccupations spirituelles de l'au-delà par une garantie conditionnelle de salut et comme elles aussi tâchait de satisfaire les soucis matériels d'ici-bas par des promesses de fertilité des champs et de fécondité des familles et des troupeaux.

Négligeant cette plasticité « conservatrice » des berbères et la permanence des traditions agraires et mystiques du paganisme africain, le christianisme, dont les religions orientales ont dans une certaine mesure préparé le triomphe, a voulu ne s'occuper que de la « cité de Dieu ». N'y a-t-il pas là une des raisons profondes de ses déviations — nulle part aussi abondantes qu'en Afrique —, de son déclin et finalement de son abandon, malgré quelques survivances, si total et si rapide ?

Marcel LEGLAY,

Ancien membre de l'École française de Rome,
Directeur-adjoint des Antiquités de l'Algérie.

(62) Esn conclusion d'un article intitulé « Le limesde Numidie et sa garde syrienne », dans « Syria », VI, 1925, pp. 147-149.

(63) Cf. les remarques d'E.F. GAUTIER et plus récemment de J. CARCOPINO, « L'aptitude des Berbères à la civilisation d'après l'histoire ancienne de l'Afrique du Nord, Reale Accademia d'Italia, Atti dell'VII Convegno A. Volta », 1938, parus en 1940.

(64) Et a été souligné par G. Ch. PICARD, « ouv. cité », en part. pp. 220 ss.

Compagnie Algérienne de Crédit et de Banque

Capital : 31.842.000 N.F. entièrement versés

Siège Social : 50, Rue Anjou, PARIS

224 Agences : FRANCE, ALGERIE, TUNISIE,
MAROC, LIBAN, R.A.U. (Syrie)

Agence de : SIDI-BEL-ABBES - Bd Rollet

Bureaux de : DESCARTES, PARMENTIER, OUED-
IMBERT, LE TELAGH, BOU-KHANEFIS, MERCIER-
LACOMBE, BEDEAU

Téléphone
36.51

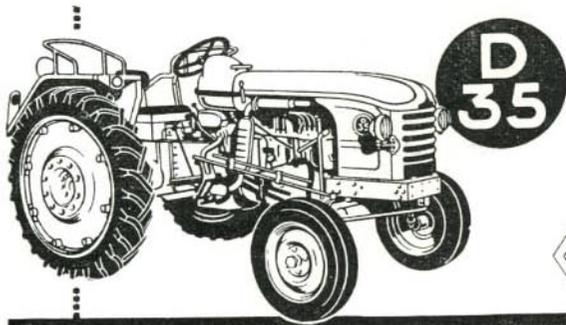
“ LA RECTIFICATION GENERALE ”



ETABLISSEMENTS FEMENIA

Téléphone
36.51

Rue d'Orléans (Cité des Amarnas) — SIDI-BEL-ABBES



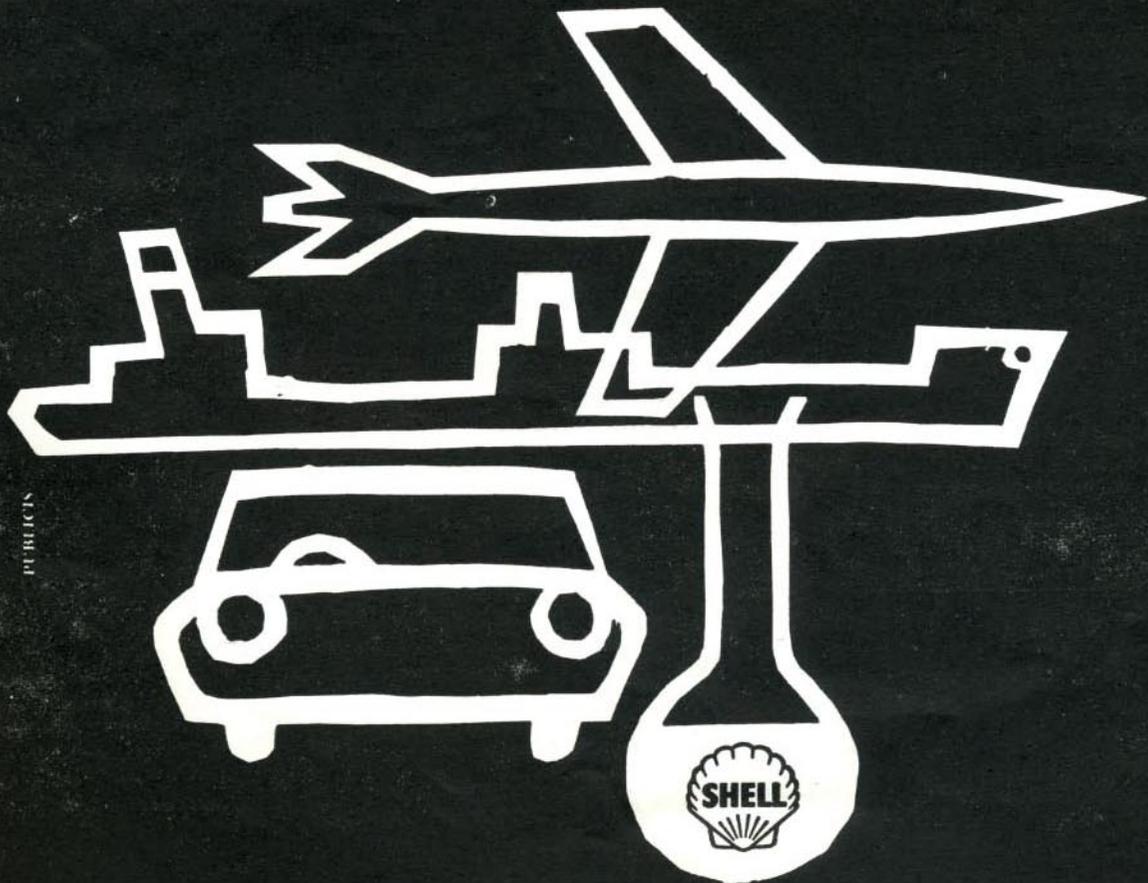
TRACTEURS RENAULT

Et ses
Matériels
adaptables

FRANCIS TR 59

TR 59 - D 35

SOCIETE ALGERIENNE DES AUTOMOBILES RENAULT
86, Av. de la République — ORAN - Tél. : 328.41 à 45



PUBLICIS

En Hommage à nos Légionnaires

Deux Contes de Paul Bellat

CŒUR DE LÉGIONNAIRE

Beaucoup ont rendu hommage à nos légionnaires. On a chanté leurs faits d'armes glorieux, leur mépris du danger et leur respect de la discipline. Mais à force de ne voir que leur aspect soldatesque, on a oublié les hommes ! Durs, volontaires, courageux, héroïques ; sous leur rudesse souvent voulue, ils cachent des cœurs frémissants d'amour et de passion, des âmes sensibles à la beauté, à la musique, à la poésie et à la nature.

Une histoire qui me fut contée par un ancien de l'illustre phalange, chante dans ma mémoire...

—)O(—

C'était dans le Sud marocain, au milieu des djebels couronnés de neige, à l'approche de Noël, un poste légionnaire, un petit poste perdu : 40 hommes seulement... Comme chef de cette grande famille : un adjudant, auquel les punitions répugnaient. Un brave homme fier de ses enfants.

Parmi ceux-ci, le soldat Pierre Werner surtout l'intéressait : un Polonais de 30 ans, au corps d'athlète, au visage pâle, aux yeux bleus et profonds.

Waleski, bien noté par son chef, était un parfait violoniste. L'adjudant se piquait d'être mélomane : Wagner, Chopin, n'avaient pas de secrets pour lui, aimait-il à déclarer à ses hommes. Aussi dans les instants de repos, permettait-il toutes les auditions du virtuose Waleski.

On était dans le camp un peu jaloux de de cette protection, accordée par le chef à son protégé, surtout depuis que le Polonais, prétextant ses travaux de composition, avait obtenu la faveur d'une chambre personnelle.

Tous les soirs, il s'enfermait chez lui et nul n'avait le droit de le déranger... Les légionnaires se moquaient gentiment et répétaient, non sans sourire : « Il compose ! » « Il ne faut pas déranger Monsieur Litz ! »

La vie du camp — en dehors de quelques concerts — se poursuivait monotone... Mais un matin le drame éclata.

—)O(—

Le sergent Wolfmann, rouge de colère et d'indignation, était devant l'adjudant. Il lui déclarait :

— Chef ! Le soldat Waleski vient de me refuser l'accès de sa chambre. En inspection de propreté, j'ai voulu pé-

nétrer chez lui... D'abord il n'a pas répondu à mes appels ; enfin, devant mon insistance, il a entrebâillé sa porte, mais pour me signifier que, même au péril de sa vie, il m'interdisait d'inspecter son installation. Lui si calme d'ordinaire, avait les yeux brillants d'un fou ou d'un illuminé. J'avoue qu'il m'a fait peur... Je n'ai pas insisté, et je suis venu vous faire mon rapport. ».

L'adjudant, devant ces révélations, garda le silence... Il hésitait. Devait-il faire acte d'autorité, ou bien ménager un homme qui excitait sa curiosité, et que dans son for intérieur il estimait.

Mais bientôt l'homme sensible céda au légionnaire et à sa discipline.

— Que Waleski se présente à son chef sur-le-champ. Je l'attends dans mon bureau.

L'attente parut longue à l'adjudant ; mais bientôt de x coups timides furent frappés à sa porte.

— Entrez !

Waleski était devant lui, figé en un garde-à-vous impeccable. L'homme avait les yeux comme fatigués de pelurs.

— Alors ? Il paraît qu'on fait la forte tête ! Qu'on se cabre ! Qu'on ignore la discipline !

Puis, après un silence :

— Waleski, je vous ai toujours ménagé, favorisé même, eu égard à votre talent ; mais aujourd'hui je dois sévir. Vous avez refusé au sergent l'entrée de votre chambre. Pourquoi ?

Et comme l'homme se taisait :

— Répondez, N.. de D... ! ou je vous fous quinze jours de cellule !

Sous la menace le Polonais pâlit. Il lutta contre l'émotion qui montait en lui ; puis, subitement, il se détourna contre la muraille, et pleura comme honteux de sa faiblesse... Le chef eut pitié de ses longs sanglots d'homme.

Il attendit que la crise fut passée ; puis il interrogea :

— Voyons, Waleski, qu'y a-t-il de si précieux dans cette chambre, pour que depuis des semaines vous en interdisiez la porte à tous vos camarades, pour que ce matin encore vous n'acceptiez pas la visite du sergent ?

Le violoniste enfin se décida à parler :

— Voici, Chef. Je me suis marié il y a plusieurs années

en Pologne ; mais ma femme est morte en mettant notre fille au monde, ma petite Lisa... Mon enfant a dix ans maintenant. Elle est la plus belle du monde. Pour elle est ma raison de vivre, ma seule raison de vivre. Je l'ai mise en pension dans une institution catholique... On la soigne bien là-bas... car elle est d'une santé fragile. Elle m'écrit souvent et comme nous sommes bientôt à la Nativité, j'ai pensé à elle. Depuis des mois, je lui fabrique une poupée à son image. J'y mets tout mon cœur. C'est mon enfant vivante qui est dans ma chambre. Mais avant de l'envoyer, je veux que mon chef-d'œuvre soit ignoré de tous. Dans quelques heures je l'aurai terminé... Je vous en supplie, Chef... permettez-moi d'achever ce cadeau pour ma toute petite.

L'adjudant écrasa une larme, puis se raidissant :

— C'est entendu, Waleski, on respectera votre désir ! Personne, avant votre enfant, ne verra la poupée merveilleuse. Envoyez-moi le sergent Wolfmann.

Le Polonais, radieux, sortit du bureau du Chef.

Quelques minutes plus tard, Wolfmann, stupéfait, s'entendait déclarer :

— A l'avenir, interdiction pour tous, même pour vous, de pénétrer chez Waleski !

—)O(—

Noël approchait et chaque jour le légionnaire améliorait sa création. Déjà il avait ouaté une longue boîte pour y coucher avec précaution la poupée aux yeux bleus, aux boucles blondes, au teint de pêche... Déjà de son écriture malhabile, sur une immense étiquette, il avait tracé l'adresse... Waleski regardait avec admiration, une dernière fois, le fruit de ses veilles, lorsque doucement une main lui toucha l'épaule. Il se retourna... Le Chef très pâle, sans un mot, lui tendit un télégramme.

Le légionnaire lut : « Lisa Waleski décédée suite méningite. Prévenir avec ménagement son père ».

L'homme n'eut pas une larme. Il regarda sa belle poupée, après que l'adjudant toujours muet l'eut embrassé, comme il aurait embrassé son enfant !

Cette nuit-là, Waleski veilla longtemps...

—)O(—

Au matin, inquiets de ne pas le voir à l'appel, ses camarades sur l'ordre du sergent pénétrèrent dans sa chambre. La salle était vide !

Dans la journée des bergers marocains retrouvèrent son corps dans l'oued qui coulait au bas du fort.

Waleski éteignait une poupée aux yeux bleus, aux boucles blondes, au teint de pêche...

UN ARTISTE PARMIS TANT D'AUTRES

Sous la Russie des Tsars, existait un violoniste virtuose du nom de Serge Balinkoff. Il habitait Moscou, mais on l'y rencontrait rarement, car ses contrats internationaux l'obligeaient à d'incessants déplacements.

Son succès était tel, sur toutes les scènes du monde, que les impresarios ne lui laissaient pas une minute de repos. Il devait — condamné à des tournées incessantes — être toujours triomphant ! On ne lui pardonnait pas une défaillance ; la fatigue et la maladie lui étaient interdites.

Veuf, il ne méditait aucune intrigue féminine. Les quelques heures de liberté dont on lui faisait l'aumône entre deux voyages, il les consacrait entièrement à sa fille, sa petite Sonia, une adorable enfant blonde de huit ans, qui suivait avec succès les cours d'une institution religieuse. Sonia et son violon étaient les seules amours de Serge.

Considéré par la Russie comme une sorte de héros, consacré par la presse internationale, notre virtuose demeurerait simple et aimable ; chez lui, c'était un « bon papa » en pantoufles... Mais à la scène il éblouissait par son élégance, la majesté de son geste, l'attrait de son physique. Son coup d'archet prestigieux faisait battre bien des cœurs. Son public, comme il aimait à le séduire, le charmer, l'enthousiasmer, et comme ce public aimait son Serge Balinkoff !...

Malgré la mort de sa jeune femme, le violoniste, pris entre son art et son enfant, goûtait une paix du cœur et de l'esprit, pleine de poésie et d'idéal : une sorte d'apai-

sement montait en lui, surtout lorsqu'au cours d'un récital, il apercevait, dans une loge, Sonia, attentive et souriante.

Mais un soir d'hiver, alors qu'il répétait au Théâtre Impérial, la veille d'une représentation de gala, une terrible nouvelle vint porter la tragédie dans sa vie une seconde fois.

Sa fille, son enfant chérie, se rendant à un cours de piano, avait été renversée par une voiture, trompée par la neige tombante... Transportée dans une clinique, elle se mourait, réclamant son petit papa.

Serge, fou de douleur, se rendit auprès de Sonia, mais au matin, malgré les soins, l'enfant doucement s'éteignait, ses arodables mains dans celles de son père, en murmurant seulement : « Papa », « pauvre papa »...

Serge Balinkoff toute une journée resta auprès du corps de sa petite, plus belle encore dans la mort... Il ne pouvait réaliser son malheur !

Au soir, on vint le chercher, c'était l'heure du récital. Sans réaction aucune, il se laissa conduire au Théâtre. Il s'agissait d'une représentation de gala : le Tsar occupait sa loge. Serge devait jouer : un artiste ne déserte pas ! Il jouerait, ensuite il serait tout à sa douleur.

On lui proposa de faire une annonce : il refusa. Il prit son violon machinalement, n'en vérifia même pas les cordes, puis entra en scène, devant un public qui ignorait tout de la vérité.

Des applaudissements saluèrent son apparition. Il ne s'inclina pas, contrairement à son habitude.

Maintenant il jouait... il jouait comme dans un rêve ! Les phrases souples de Borodine accrochaient. Elles semblaient rudes, sans envolées. Serge Balinkoff ne voyait plus la salle... ses yeux fixaient intensément la loge où maintes fois sa petite fille, comme complice de son succès, lui avait souri.

Jouer maintenant pour lui devenait un supplice ; il malmenait tous les mouvements ; il avait hâte d'en finir, de retrouver sa poupée aux yeux fixes, au visage de cire...

Dans la salle, de la stupeur on passait à l'indignation, de la sympathie à la réprobation ; et lorsque Serge, comme un athlète fini, laissa tomber son archet, ce fut une rumeur énorme, des cris, des insultes : le héros national connu les sifflets de la foule... Protégé par quelques derniers amis, il s'enfuit dans la nuit, rejoindre celle qu'il venait de perdre.

Le lendemain, il quittait Moscou.

— « O » —

La Légion Etrangère, compatissante aux douleurs humaines, quelques mois après, lui ouvrait largement les bras.

Il avait fait vœu de ne jamais toucher à un archet.

Tant il détestait maintenant la foule et sa versatilité, il se renfermait dans ses pensées. A Bel-Abbès — où l'on ignorait tout de lui, de son passé célèbre — il s'isolait au Jardin public, en d'interminables songeries. Souvent il lisait Pascal. Lorsqu'on parlait musique devant lui, il feignait d'ignorer cet art, et prétextait quelque course urgente.

Un jour cependant, il fut obligé d'accepter une invitation dans une famille bourgeoise de la ville. Au risque de paraître incorrect, il lui fallait se rendre au rendez-vous. Il le fit sans enthousiasme.

C'était le jour anniversaire de la mort de Sonia... Les mets délicieux, les vins algériens capiteux, eurent raison de sa misanthropie... Il se surprit à sourire, même à rire ! A l'instant du champagne on parla musique. La jeune fille de la maison fréquentait quelque peu le Conservatoire :

elle fut priée de jouer. Elle le fit avec une technique rigide, scolaire, comme une apprentie.

Serge, en souriant, l'avait écoutée ; lorsqu'elle eut fini, timidement, il demanda le violon. En un instant il rectifia les cordes... Ce fut alors la plus éblouissante démonstration de ce célèbre virtuose. Le visage ruisselant de larmes, il jouait, il jouait... Ses yeux semblaient suivre un visage chéri. Il jouait pour Elle !

Sur le dernier accord il eut un étourdissement ; ses hôtes encore éblouis durent le soutenir. Mais on n'osait l'interroger... Son secret n'appartenait qu'à lui.

Quelques jours après, son succès d'un soir était parvenu aux oreilles du chef de musique. Serge était convoqué et inscrit d'office comme violon, 1^{er} pupitre. En légionnaire discipliné, il obéit.

Lors de sa première répétition, après un solo enlevé magnifiquement, un camarade, grand admirateur de son talent, lui dit :

— Mon vieux, tu as été épatant ! Je ne connais qu'un type pour jouer comme toi du Borodine... C'est un Russe : un nommé Serge Balinkoff. Tu l'as connu ?

— Un peu, répondit le virtuose.

— Et qu'est-il devenu ? Subitement il a disparu des scènes internationales. Et en pleine gloire encore ! Entre nous, il devait être un peu piqué ce zèbre-là...

Le violoniste réprima un geste de colère... il arrêta les phrases qui montaient à sa gorge et dit simplement :

— Tu as raison ; il devait être un peu piqué !

Le soir-même il commençait une mélodie dédiée à la mémoire de Sonia.

Paul BELLAT,

de la Société des Gens de Lettres,
Grand Prix Littéraire d'Alger.

Société Générale

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864
CAPITAL NF 100 MILLIONS

SIÈGE SOCIAL : 29, Bd Haussmann, PARIS

1400 AGENCES ET BUREAUX EN FRANCE ET EN AFRIQUE

Agences à Buenos-Ayres, Londres, New-York Filiales en Belgique et en Espagne

Correspondants dans le monde entier

Bureau de SIDI-BEL-ABBES : 9, rue Prudon

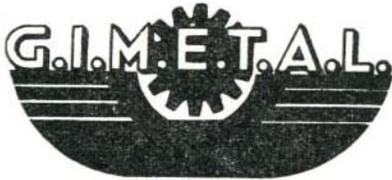
Tél. : 23-14

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE ET DE BETON ARMÉ

❧ **F. DIAZ & CHAPAPRIA** ❧

SIDI-BEL-ABBES : LAMTAR

■
BUREAUX : 72, Route d'Oran — SIDI-BEL-ABBES



18, Bd H. Giraud — ORAN

ACIERS - OUTILLAGES
Téléphone : 203.38 et 270.48

SOUDEURE ELECTRIQUE
MACHINES OUTILS

SOCIETE DES
Ets Vve **COTE & Cie**

■
24, Boulevard Carnot
A L G E R

■
ORAN, BONE, CONSTANTINE, CASABLANCA,
BLIDA, SETIF

La première Maison de DROGUERIE-PEINTURES
VERRES A VITRES de toute l'Afrique du Nord

ENTREPRISE GENERALE DE TRAVAUX PUBLICS
ET DE BETON ARME

■
François SALAS & Fils

Résidence Bellat — SIDI-BEL-ABBES
Tél. : 39-57

■
TRAVAUX ADMINISTRATIFS

ENTREPRISE GENERALE DE T.P.

SEGURA ET SOTO

17, rue Lafontaine — SIDI-BEL-ABBES

Edifices Publics —
— Beton Armé

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
BATIMENTS - BETON ARME

F. AGUILERA & E. ALBERTUCCI

S.A.R.L. au Capital de 10.000 NF

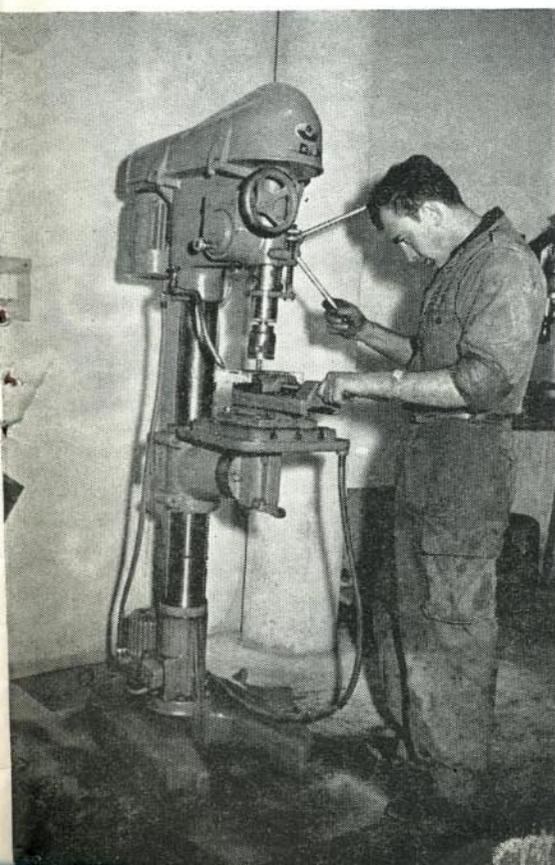
Siège social : 74, Avenue de l'Agriculture
SIDI-BEL-ABBES

LA VIE DANS LA CITÉ



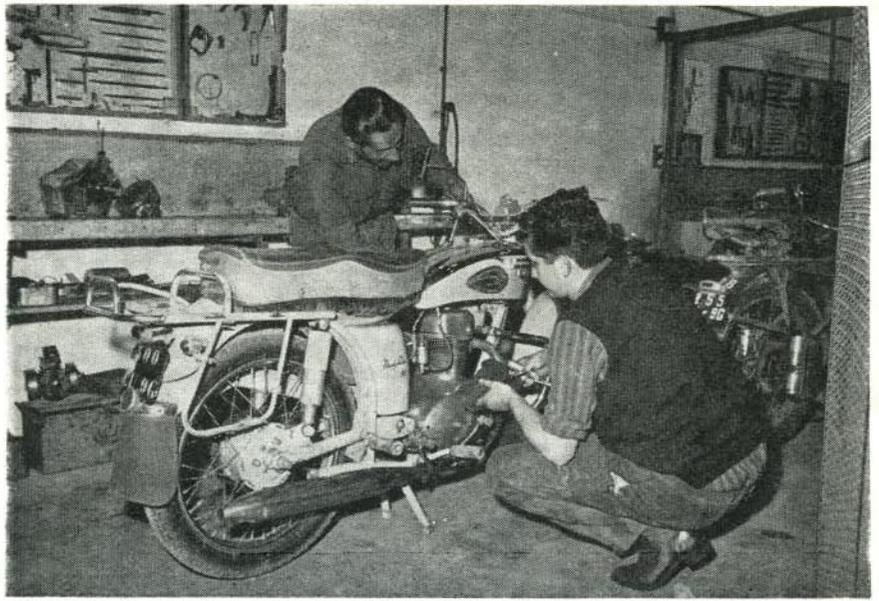
Une vue de l'Atelier de
Mécanique...

...et Electricité Automobile

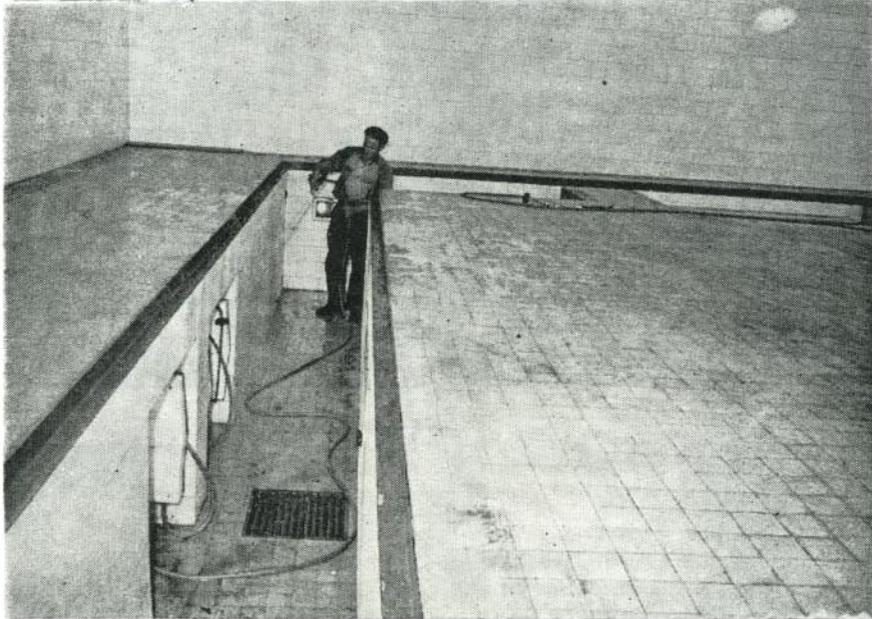


Deux aspects
de l'Atelier...
...de Tôlerie
et Soudure

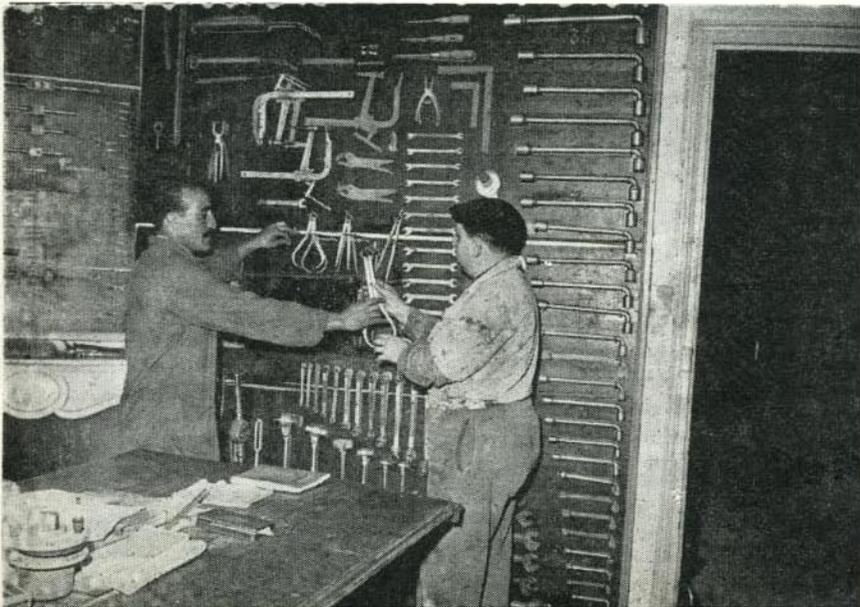




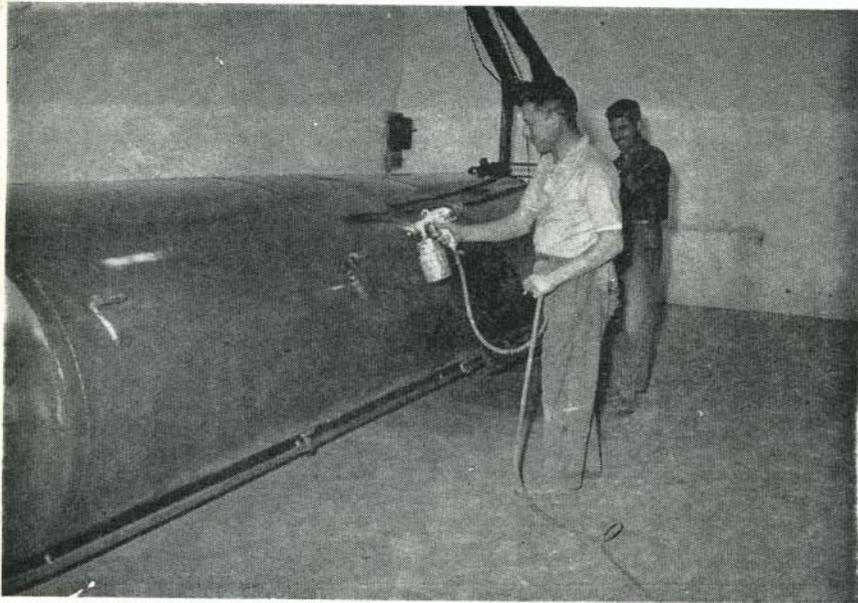
L'Atelier de Mécanique des 2 Roues



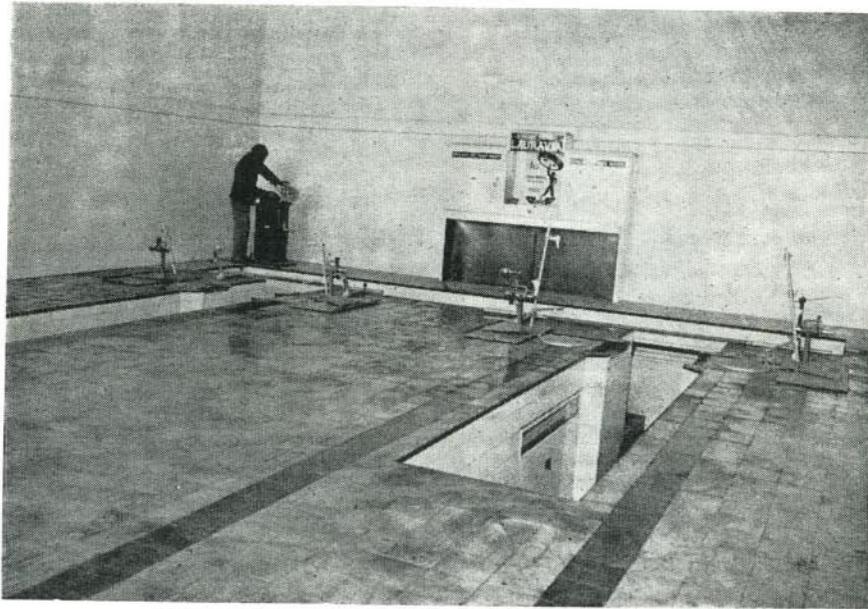
La Station de lavage
et graissage



Le Magasin d'Outillage



Une vue
de l'Atelier
de Peinture



La Station de lavage
et graissage



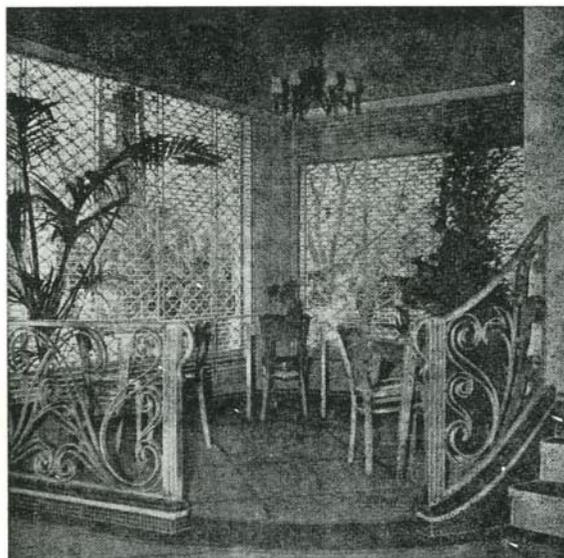
Et celle du Contrôle
du Train-Avant

GRAND HOTEL

«Le Versailles»

★ ★ ★

31, Rue Prudon (face au Cercle des Officiers)



Salon des petits déjeuners

*Dans un cadre accueillant
un maximum de confort*

Pour Réservation Téléph. : 38.89

LA COMPAGNIE AFRICAINE DE MATERIEL EOLIEN

78, AVENUE MARCEL CERDAN - TÉLÉPHONE : 21-97

S I D I - B E L - A B B E S



Eolienne
Type H.R
Roue de 6 mètres

Résoud avantageusement tous les
problèmes d'alimentation d'eau

ALFRED

HERLICO

ET FILS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.250.000 N. F.
111, QUAI ANDRÉ CITROËN - PARIS-XV^e
TÉL. : VAU. 25-56 & LEC. 44-35 - R. C. SEINE 55 B 10.879

ENTREPRISES GÉNÉRALES



POSTES ET CENTRALES ÉLECTRIQUES
LIGNES A TRÈS HAUTE TENSION
CONSTRUCTIONS DE TABLEAUX



TUYAUTERIES INDUSTRIELLES
MONTAGES MÉCANIQUES
ADDUCTION D'EAU
FEEDERS DE GAZ

